

SACRÉS RITES !

- Le rite est d'abord politique
- Élargir l'espace sacramentel
- Du rite au sacrement



ÉDITORIAL

Bernard MICHOLLET 1

LES ENJEUX DU NUMÉRIQUE POUR L'HUMAIN ET LA SOCIÉTÉ

Guillaume ROUDIER et Guillaume DIEPPEDALLE 4

RITES, SACRAMENTAUX, SACREMENTS

Nicolas RENARD 11

LE RITE EST D'ABORD POLITIQUE

Olivier BOBINEAU 17

RITES DANS L'UNIVERS DE LA JUSTICE

Olivier GIRAUD 23

BÂPTÊMES DE NAVIRES

Guy PASQUIER 27

CÉLÉBRER DES OBSÈQUES HORS PAROISSE

Marie-Christine MARTIN 30

L'ESPLANADE DES RELIGIONS

Jean-Philippe CLÉMENT 35

DES RITES POUR RYTHMER LA VIE SCOUTE

Nicolas BÉRERD 40

QUI A LES CLEFS DE L'ÉGLISE ?

Elisabeth MERAT 45

D'UN RITE D'ENGAGEMENT À L'AUTRE

Arnaud FAVART, Pierre CHAMARD-BOIS, Claire MARIJON .. 50

ÉLARGIR L'ESPACE SACRAMENTEL

Malou LE BARS 55

DES RITES LITURGIQUES QUI CONTINUENT DE « TENIR »

Louis-Marie CHAUVET 60

DU RITE AU SACREMENT

Bernard MICHOLLET 66

**UN LIVRE, UN AUTEUR :
« VOUS ME COUCHEREZ NU SUR LA TERRE NUE »**

Gersende de VILLENEUVE 73

RÉSONANCES :

AU CONCILE VATICAN II, UN RITE NOUVEAU

Dominique FONTAINE 77

Communauté Mission de France

La "LETTRE AUX COMMUNAUTÉS", revue bimestrielle de la Communauté Mission de France, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Elle porte une attention particulière aux diverses mutations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origines diverses : témoignages personnels, travaux d'équipe ou de groupe, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer que la foi au Christ donne sens à l'avenir de l'homme. ■



Par Bernard Michollet

ÉDITORIAL

Que de rites nouveaux dans notre monde, introduits par le développement du numérique ! L'article de réflexion sur les enjeux de la révolution digitale proposé par Guillaume Roudier et son collègue Guillaume Dieppedalle est une transition heureuse entre la LAC 293 et ce numéro. L'article, complément du dossier précédent, nous permet de prendre conscience dans quelle société se pose aujourd'hui la question de la ritualité, dans quel univers l'Église doit penser la sacramentalité.

L'introduction à ce thème nous est fournie par la réflexion articulée à des exemples concrets que nous offre Nicolas Renard et par l'étude enracinée dans la sociologie d'Olivier Bobineau qui montre que le rite est d'abord lié à la polis, au faire-société.

Les témoignages nombreux qui suivent attirent notre attention sur la dimension rituelle qui affecte quantité de secteurs de la vie sociale. Elle est une donnée anthropologique essentielle. La justice est un exemple exceptionnel d'articulation du rite à l'institution par le protocole qu'elle déploie. Olivier Giraud pointe que le rite est « parlant », qu'il n'est pas anodin.

À la frontière entre le social et le religieux, le baptême des navires décrit par Guy Pasquier fait percevoir qu'au rite social se joint une dimension croyante lorsque la vie est en jeu, lorsque

les existences peuvent être touchées à leur racine. C'est encore à cette frontière que se situe la présentation de la mission que l'équipe CMdF de Tours a reçue de célébrer des obsèques hors paroisse. Marie-Christine Martin souligne que lorsque les personnes ne peuvent rejoindre les lieux de la ritualité ordinaire, elles sont heureuses d'être approchées selon une pédagogie adaptée.

L'expérience de création rituelle à Bussy-Saint-Georges que nous narre Jean-Philippe Clément met le doigt sur la genèse de rites qui permettent à des communautés de se reconnaître, de se relier entre elles, pour davantage faire corps. Il s'agit bien encore de genèse dont il est question dans l'entretien qu'a donné Nicolas Bérerd à propos du scoutisme. Les différents rites qui jalonnent la vie du scout marquent des étapes structurantes de l'évolution du jeune qui grandit. Un rite ne va pas de soi. Le témoignage d'Élisabeth Mérat montre que, pour une personne extérieure à un groupe, des gestes peuvent être interprétés tout autrement que dans la communauté qui les utilise. Cela met en relief le fait qu'un geste n'est rite dans une société qu'intégré aux récits qu'elle partage.

Il s'agit bien de récit accompagnant un geste qui fait le rite d'engagement avec la Mission de France de tous ceux qui constituent la communauté. Le choix que la CMdF a fait d'un nouveau rite en 2017 fait apparaître des accents différents dans les interprétations qui sont données de l'ancien comme de ce dernier. Pierre Chamard-Bois et Claire Marijon en sont les témoins. Le choix d'un changement de rite d'engagement par la CMdF met à vif ce qui est en jeu dans l'appartenance à un groupe. Le symbole n'est pas rien.

En proposant de réfléchir à la diversification des sacramentaux, Malou Le Bars montre que différents types d'appartenance sont repérables dans un groupe, y compris un groupe religieux. Elle propose d'élargir le champ des possibilités qu'offre l'Église à ceux qui veulent exprimer un

désir croyant, une démarche de foi en cours d'élaboration. Dans cette perspective, Louis-Marie Chauvet présente comment, dans le travail pastoral ordinaire, les rites saisonniers de la vie sont appelés à être des vecteurs de l'évangélisation. Enfin, Bernard Michollet propose de dégager ce qu'il en est du sacrement, symbole au sens fort qui utilise des formes rituelles en vue du service de la foi.

S'il est un moment qui mériterait d'être mieux ritualisé, c'est bien celui de la mort. Gersende de Villeneuve nous introduit à la réflexion de Gabriel Ringlet sur sa pratique d'accompagnement des personnes qui ont demandé que l'on abrège leur vie pour des raisons diverses, comme la loi l'autorise en Belgique. Dans un registre plus dynamisant, Dominique Fontaine nous découvre le geste que Mgr Rodhain avait proposé d'introduire à la messe de clôture du concile Vatican II : le partage matériel entre les Églises des cinq continents, signe du partage spirituel.

PROCHAINS THÈMES :

N° 295 LA PAIX

N° 296 LES UTOPIES



LES ENJEUX DU NUMÉRIQUE POUR L'HUMAIN ET LA SOCIÉTÉ

Par Guillaume Roudier et Guillaume Dieppedalle

Guillaume Roudier est prêtre de la Mission de France, envoyé dans le continent numérique. Il travaille actuellement à Lyon dans une société internationale de technologies.

Lui et son collègue, Guillaume Dieppedalle, nous partagent leurs observations et leur réflexion.

L'expansion des technologies numériques bouleverse l'humain. Afin qu'il conserve son « âme », il doit relever des défis touchant les rapports à l'espace-temps, aux transformations économiques, sociales et sociétales, à l'individu en sa singularité et enfin à son devenir même. Les réflexions qui suivent constituent une exploration de ces questions.

■ NOUVEAU RAPPORT AU TEMPS ET À L'ESPACE

L'ère numérique a changé le rapport à l'espace-temps en créant un temps plus court et un espace plus étendu pour le nouvel homme « numérisé ». En effet, l'instant est devenu un présent ouvert

vers un vaste espace d'expériences possibles. Mais il crée une longue attente, car la multi-appartenance de cet homme numérisé, ses références culturelles plurielles se combinent et recomposent sans cesse son identité et donc ses attentes. Ses cadres de référence sont nombreux et se mêlent en un seul qui, dans l'instant, sera la mesure de toute chose. Sa participation, son action est immédiate et la réaction aux événements imminente, dans un temps où l'inédit surpasse l'histoire et où tout doit être possible. L'homme numérisé préférerait ainsi vivre dans l'éphémère puisque l'instant est synonyme d'intensité et l'histoire, le temps long, considéré uniquement comme un musée des événements passés.

Quand le temps se réduit au présent, l'espace quitte aussi ses lieux habituels et se mondialise. Dans ce système, la stabilité de l'homme numérisé est suspecte, l'immobilité lui est interdite. Il faut évoluer, croître. L'homme numérisé se définit par sa navigation numérique incessante, par sa participation simultanée à différents réseaux. C'est un espace de hasard où se croisent des itinérants virtuels, des migrants numériques. Ce n'est pas nécessairement un repli sur soi car les frontières

y sont abolies et le savoir infini, mais cette configuration nouvelle redéfinit la participation sociale et interroge l'altérité. Dans ce continent numérique, le rapport renouvelé au temps et à l'espace provoque un passage de la spatialisation à la virtualisation.

Si l'histoire de notre humanité capable d'utiliser l'outil était une journée de 24 heures, toutes les innovations qui conduisirent à cette civilisation numérique se seraient déroulées dans les quatre dernières minutes avant minuit. Même si tout s'accélère encore (les nanosciences, les neurosciences, la réalité augmentée, les intelligences artificielles, la révolution transhumaniste), l'homme numérique a seulement quatre minutes d'existence. Loin de nous désengager de notre rapport au temps, il nous revient donc de refonder le lien avec l'Histoire.

TRANSFORMATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

C'est un fait, la numérisation de l'économie a déjà révolutionné le mode de vie de la plupart des habitants de la terre, qu'ils en soient les producteurs

ou les utilisateurs. En effet, l'évolution technologique (dans sa version numérique) a bouleversé le monde du travail depuis 20 ans. Cela a eu un impact à la fois sur l'emploi, la dimension sociale du travail et la cohésion sociale. Pour certains économistes, il s'agirait même d'une « quatrième révolution industrielle », qui se caractériserait par un renouvellement des processus de production et de distribution des biens et des services. Il ne s'agit donc pas uniquement, et de manière simpliste, d'évoquer le remplacement de l'humain par la machine, mais d'envisager la reconfiguration même de nos sociétés. Certes, les risques de dépendance et d'asservissement qui peuvent en résulter sont réels (chômage, surveillance, etc.), mais les systèmes intelligents (intelligence artificielle) peuvent véritablement aider les hommes au quotidien (pénibilité, créativité, etc.).

Le commerce électronique est aujourd'hui une forme évidente de cette révolution économique numérique, avec son lot d'impacts sur la cohésion sociale et les droits humains fondamentaux. Car si de nouveaux emplois hautement qualifiés apparaissent grâce à ces nouveaux modes de vie, le bilan est loin d'être uniquement positif. Il revient

néanmoins au numérique de favoriser aujourd'hui l'émergence d'une « nouvelle » économie de proximité, de solutions locales, de structures de gouvernance de proximité, de nouvelles formes artistiques. Là, le travail de l'homme numérisé doit faire l'objet d'un réel investissement (éducation, formation), tel que l'Église y invite d'ailleurs (cf. *Laudato si'* 127).

FRACTURES SOCIALES ET INCERTITUDES

La France s'est donnée cinq ans pour faire sa révolution numérique. Le projet est de parvenir à dématérialiser tous les actes administratifs du quotidien : Sécurité sociale, CAF, Pôle Emploi, impôts, banques, etc. Or aujourd'hui encore, des Français n'ont ni *box* à domicile, ni smartphone. Les « laissés-pour-compte du numérique » sont nombreux. Ce fossé n'est pas que générationnel ou économique, il est également social et parfois géographique. La précarité numérique se décline de nombreuses manières : l'illettrisme, le coût des communications, l'absence de logement ou de compte bancaire, l'ignorance de ce que permet internet, etc. Si le droit à la connexion

peut être envisagé dans l'avenir comme un droit fondamental, d'autres défis sont bien déjà là : le droit à la déconnexion par exemple. Cependant, n'en doutons pas, le numérique peut être un vecteur d'égalité et permettre un épanouissement des personnes si l'action sociale est mise au centre et l'avenir envisagé comme relationnel.

En 2001, l'OCDE annonçait déjà l'apparition de « l'économie du savoir », une nouvelle économie née de la globalisation ayant pour ambition de prolonger les capacités humaines. Depuis, le mouvement s'est accéléré et nous pouvons évidemment constater le glissement d'une exigence de compétences physiques vers des compétences uniquement intellectuelles pour accéder à un travail. Cette société doute de la place des plus faibles et glorifie les plus forts, elle renie l'homme dans sa faiblesse pour exalter l'homme amélioré, dépassé. L'humanité serait bientôt libérée des tâches répétitives par des intelligences artificielles, la maladie serait vaincue et l'individu ne serait plus occupé que par les loisirs et les choses de l'esprit.

Il faut s'interroger : où se situe l'équilibre et la

poursuite raisonnable de l'évolution ? De quel avenir est-il question pour celui qui veut le construire avec sagesse et discernement ? Pour celui qui prend en compte les forts comme les faibles ? L'avenir n'a jamais été aussi difficile à entr'apercevoir et le défi aujourd'hui est de penser un horizon au delà de 5 à 10 ans. Cette incertitude qui favorise les individus capables d'une forte plasticité cérébrale, capables en quelque sorte de se « reprogrammer », semble aussi passionnante qu'inquiétante. Malgré tout, nous devons garder notre regard porté sur ce qui vient.

■ INDIVIDUALITÉ ET ALTÉRITÉ

Qu'est-ce qui fait de l'homme numérisé (encore) un homme comme les autres ? Qu'est-ce qui constitue son identité ? Dès la naissance, l'enfant construit son individualité et sa singularité dans sa relation aux autres, dans l'altérité et la diversité de ce qu'ils sont. Les autres, les adultes et d'abord ses parents, sont le moteur dynamique de sa construction, le référent sur lequel il s'appuie pour fonder son identité, pour y trouver une autorité et établir la réalité de son individualité.

Les psychologues diraient que sans les autres, « je » ne peut se construire, ne peut exister. En régime chrétien, nous parlons d'une réciprocité, d'un « appel à l'existence » comme le conçoit Étienne Grieu.

Au regard de ses rapports virtuels dans les réseaux aujourd'hui, le non-respect de cette altérité fondamentale peut conduire l'homme numérisé à perdre l'attitude réflexive et critique sur son identité et la rencontre réelle de la diversité du monde. Effectivement, la confrontation à l'altérité est remise en question lorsque la communauté sociale d'appartenance et de référence se compose d'individus aux goûts, aux idées et aux comportements identiques. Pour l'homme numérisé, la communication avec les autres par les réseaux sociaux peut prendre le dessus et le soustraire à toute confrontation réelle des différences sociales et de pensée. Cette non-altérité peut conduire à une sorte de vision normative et uniforme du monde. Les communautés d'« amis » sur de tels réseaux peuvent ainsi déstabiliser la construction de l'individu bien plus que structurer un humain puisque l'horizon du monde s'en trouve réduit. Pour Dominique Wolton, chercheur

au CNRS, communiquer est tout autre chose. C'est s'adresser à un autre qui ne nous comprend pas car il n'est pas nous-mêmes ; c'est construire une relation avec autrui en sachant qu'il est un autre. Communiquer avec les autres, au fond, c'est apprendre à cohabiter dans le monde réel.

Son imagination est si souvent remplie par les images virtuelles que l'homme numérisé doit faire de la place à un imaginaire bien différent ; sa seule imagination retenue comme la réalité est maîtresse d'erreur. L'imagination représente le monde tel que nous le voyons – ou souhaitons le voir –, mais seul l'imaginaire nous pousse à agir et à le rencontrer tel qu'il est, tel qu'il peut devenir. L'homme numérisé doit donc entretenir son imaginaire bien plus que laisser faire son imagination par confort ou par habitus. Pour ne pas appauvrir le monde, l'homme numérisé est face à sa responsabilité. S'il s'y engage, les autres ne seront plus seulement les partenaires, les coéquipiers d'un engagement particulier, d'une cause que l'on estime présentement légitime. Les autres, tous les autres, seront appelés à devenir des compagnons uniques et attendus d'un singulier vivre ensemble.

■ L'HOMME POST-HUMAIN

Pour certains penseurs d'aujourd'hui, une course effrénée a débuté entre l'homme et la machine. Soit l'intelligence artificielle (IA) nous surpasse, soit nous gagnons en accroissant nos capacités cognitives grâce à la « neuro-augmentation » et à grand renfort de modifications génétiques et d'implants neuronaux. Cette thèse se nomme le « transhumanisme ». L'IA est pour le moment bien faible mais ses applications déjà étonnantes : rendre la vue à un aveugle en décrivant son environnement grâce à la caméra d'un smartphone (*computer vision*), traduire la voix d'un utilisateur en actions complexes (reconnaissance vocale) ou apprendre au fur et à mesure de l'utilisation (*machine learning*). De l'ordre de la science fiction, la théorie IA dite forte posséderait un fonctionnement proche du véritable cerveau humain. On parlerait alors d'une nouvelle « singularité ». Elle se produirait le jour où la courbe de l'intelligence de l'humain croiserait celle de la machine. Ce serait un changement de paradigme essentiel car, pour la première fois depuis que la vie est apparue sur Terre, un outil conçu atteindrait et dépasserait son concepteur.

Les implications philosophiques et anthropologiques de cette éventualité sont nombreuses, à tel point que des noms aussi importants que Bill Gates (*Microsoft*), le physicien Stephen Hawking et l'entrepreneur Elon Musk (*Tesla* et *Space X*) s'interrogent : à quel moment l'humanité sera-t-elle réduite à son fonctionnement biologique ? Que lui restera-t-il sinon peut-être une part réduite de spirituel ? D'autres évidemment, au contraire, y voient avec optimisme une bonne nouvelle signifiant la fin de la séparation entre le biologique et le technologique : l'homme post-humain. L'intelligence y serait la pierre de touche de l'évolution humaine. Pour Natalia Trouiller, directrice de l'association catholique Noé 3.0 spécialisée dans les nouvelles technologies, cela correspond à la tentation perpétuelle de l'humanité de vouloir se sauver par ses propres forces et de voir le corps comme une faiblesse, une entrave. Depuis 2015, une organisation américaine appelée *Way of the Future* (La voie de l'avenir) tente même de promouvoir la prise de conscience d'une divinité basée sur l'intelligence artificielle dont le but serait d'améliorer la société humaine.

L'humain évolue, il continue d'évoluer, c'est

certain. Comment le rendre participant à son évolution ? Comment le rendre acteur de sa « création continuée » ? Les prophètes du post-humanisme proposent une certaine solution à un vrai problème et notre réponse pourrait être tout autre : ne pas rendre l'humain plus intelligent, mais rendre l'intelligence plus humaine. Car penser que les individus sont principalement mûs par la compétition intellectuelle, ce serait se méprendre sur ce qui rend heureux la plupart des gens. Ce serait omettre la place de l'(E)esprit, ce qui vient autant du dedans de nous que du dehors et qui nous inspire, qui nous met en mouvement. L'humain est encore limité, et c'est une bonne chose. Cela nous rend dépendants les uns des autres et nous oblige à créer, à innover, à sortir de notre individualité que nous rêverions immor-

telle, pour entrer humblement dans une seule et même communauté humaine solidaire.

*

Dans le continent numérique, l'homme numérisé doit s'orienter et faire des choix. Pour lui, tout cela s'apparente à un labyrinthe de responsabilités, de complexités et de paradoxes. Devant lui s'étend l'infini, le possible, l'indéterminé. C'est effectivement un présent de crise (κρίσις), non pas visant un avenir à redouter mais désignant le moment comme positif (καίριος). Là se joue pour lui, se joue pour tous les hommes faits de poussières d'étoiles, le rendez-vous de l'équilibre à bâtir. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », disait déjà Rabelais en son temps.



rites, sacrements, sacramentaux

Par Nicolas Renard

Nicolas est retraité, ancien chef d'établissement en ZEP. Il fait partie de l'équipe Précarité et il est responsable de la LAC.

Y a-t-il quelque chose de commun entre une cérémonie d'enterrement, le partage de la galette des rois ou encore l'établissement d'une remise officielle des diplômes à l'Université ? Ce sont tous les trois des rites, c'est-à-dire des gestes codifiés accomplis à un moment particulier de l'existence et qui ont un sens admis par tous ceux qui y participent.

Prenons un autre exemple, celui du mariage. Le rapprochement de deux personnes et le choix de mener vie commune s'accompagnent en général d'une série de gestes et de symboles qui marquent l'engagement des deux conjoints. Rassemblement des familles et des amis, tenue vestimentaire particulière, repas de fête. Le passage à la mairie, et éventuellement à l'église, est

le moment culminant de ce rite : dans un lieu symbolique, la mairie ou l'église, en présence d'une personne qui exerce des fonctions particulières, le maire ou son adjoint et le prêtre, autour de textes qui disent bien le sens : texte du code civil ou texte de la Bible.

L'investissement de chacun des deux conjoints dans ce cérémonial et les formes particulières que peut prendre la cérémonie peuvent varier : l'essentiel reste, à savoir un engagement rendu public autour de textes qui disent l'importance du couple dans la vie sociale. Une cérémonie de mariage rappelle le rôle central du couple au sein de la société. Le mariage religieux insère cet engagement dans le cadre d'un plan divin sur le monde où le couple est amené à jouer un rôle de transmission particulier. Le mariage civil inscrit le couple dans une vision républicaine de la société.

Prenons un autre exemple de rite plus récent et de moins grande ambition : les rites rétablis au sein des écoles pour donner une solennité particulière à certains moments de la scolarité. Nous avons évoqué ces cérémonies de remise des diplômes où les étudiants sont invités à revêtir robe

et toge et où les étapes du cérémonial et des discours marquent bien l'importance de ce moment. Mais on pourrait aussi évoquer le rétablissement de rites plus modestes. Par exemple, l'exigence avancée dans certains établissements scolaires d'un moment où, lorsque les élèves rentrent en classe, ils restent debout et font silence avant que l'enseignant les invite à s'asseoir. Geste modeste mais à forte dimension symbolique. On marque là la différence entre la récréation, lieu de toutes les libertés, et le temps de la classe qui est celui des apprentissages et des savoirs.

On voit donc ce qui caractérise le rite : un geste très codifié qui célèbre un moment particulier d'un individu ou d'une communauté plus ou moins large et qui renvoie à un sens admis par tous. Le rite intègre ceux qui y participent. Chaque participant se sent membre du groupe qui célèbre à la place qui lui échoit.

Autrefois, le rite était directement lié au mythe. Des cérémonies d'intercession pour les récoltes pouvaient par exemple être liées aux mythes racontant l'origine de la nature et s'adresser aux dieux du panthéon qu'ils mettent en scène. Les

mythes d'origine n'ont plus aujourd'hui le même poids mais nos rites restent liés à des représentations fédératrices de la société ou de l'individu. La Déclaration des droits de l'homme constitue souvent l'arrière-fond de cérémonies républicaines. Ces récits constituent le patrimoine commun du groupe qui célèbre. Ils ont une fonction intégratrice.

■ OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Les rites sont-ils en train de disparaître de notre horizon ? S'évanouissent-ils avec les mythes ou les idéologies qui en constituaient l'arrière-fond ? Rien n'est moins sûr. Des rites sont en perte de vitesse mais d'autres se créent.

Certes, on mesure facilement l'effacement de certains rites. Le mariage subsiste encore à une large échelle mais beaucoup de jeunes le contournent aujourd'hui et vivent en couple sans avoir marqué de façon solennelle leur engagement. Le rite d'initiation a disparu depuis longtemps et la communion solennelle ne constitue qu'un pâle ersatz. La quasi disparition du service militaire ne

permet plus de marquer l'engagement du jeune adulte dans la défense de la patrie.

L'exemple du repas est intéressant. La France a toujours maintenu l'aspect formel du repas pris en commun à des heures régulières avec éventuellement des places fixées autour de la table. Cet aspect rituel tend lui aussi à s'effacer. La journée continue a modifié le repas de midi et nous risquons d'en venir à un accès individuel au frigidaire, au rythme de chacun.

L'individualisme a gagné nos comportements et nos mentalités sociales. Chacun est incité à mener sa propre vie et il en vient ainsi à s'affranchir des rites collectifs s'il estime que ces rites ne contribuent plus à l'épanouissement personnel.

L'effacement de la religion ou la perte de poids des valeurs républicaines vont dans le même sens. Chacun construit sa propre vie à sa façon dans une relation avec les autres qu'il essaie de rendre apaisée.

Est-ce à dire que le rite est aujourd'hui une survivance en voie de disparition ? Rien n'est moins

sûr. Certes, avec la disparition des idéologies ou le poids moindre des religions, les grands rites disparaissent mais d'autres se créent.

La montée des marches à Cannes ne figure-t-elle pas la montée des dieux vers l'Olympe. N'y a-t-il pas là un nouveau culte rendu au dieu cinéma et à ses anges. Une cérémonie très protocolaire à un moment important - l'ouverture d'un festival de cinéma très prestigieux - et en arrière-fond, le grand récit mythique qui justifie la place éminente du cinéma dans la culture moderne. Et le défilé des héros ou des demi-dieux...

La galette des rois ou le sapin de Noël ont des origines religieuses souvent oubliées aujourd'hui pour tous ceux qui les célèbrent. Et pourtant, que serait un Noël avec les enfants sans le sapin et les cadeaux qui en encombrant le pied. Fête de la lumière au cœur de l'hiver et échange des cadeaux sous le patronage de cet être semi-mythique qu'est le Père Noël. Et peut-on imaginer un début janvier sans la galette partagée dans nos différents groupes d'appartenance ? Il y a bien là des occasions de faire groupe, de marquer les valeurs communes à ces communautés auxquelles

nous appartenons.

L'enterrement récent de Johnny Halliday offre un exemple tout à fait intéressant de ce que peut être notre ritualité moderne. De son vivant, le chanteur a fait l'objet d'une vénération qui s'apparentait parfois à un véritable culte. Rassemblements réguliers des fidèles autour de concerts culte, communion autour du message de vie et d'amour développé par les chansons, code vestimentaire, virées en Harley Davidson. Ses millions de fans l'adorent. Il les a fait vibrer. C'est un géant du showbiz, une véritable « légende ». « C'est un monument, c'est la France », écrit Brigitte Bardot. « Tout laissait à penser que tu étais immortel », s'exclame Patrick Bruel.

L'enterrement fut l'étonnant croisement d'une liturgie laïque et d'une liturgie religieuse. On y vit la confluence de tous ces fans venus en moto ou à pied qui chantaient dans la rue avec la formation musicale du chanteur. On y vit aussi une célébration religieuse plus classique avec les textes de la Bible. Moment complexe où se sont rejointes deux ritualités pour n'en faire qu'une. Moment d'unanimité nationale.

Notre modernité n'a donc pas épuisé la ritualité. Cette dernière prend des formes nouvelles, parfois insolites. Mais nous avons besoin de rites pour faire société. Médias et économie contribuent largement à cette pérennité. Les médias servent de caisse de résonance tandis que le commerce y voit l'occasion de fructueuses affaires. Que deviendraient les boulangers sans la galette et comment les écouleraient-ils sans les médias qui se rappellent à notre bon souvenir ?

■ LE SACREMENT, UN RITE PARTICULIER ?

Pour qui les observe de l'extérieur, les sacrements présentent toutes les caractéristiques du rite. Ils sont pratiqués de façon régulière dans le temps ou à un moment particulier de l'existence, ils comportent des signes matériels ou symboliques, des gestes codifiés et ils renvoient à des valeurs, des représentations du monde communes, présentes dans les textes de l'Évangile.

Les trois sacrements de l'initiation (baptême, confirmation, eucharistie), les sacrements de la guérison (réconciliation et onction des malades)

et les sacrements de l'engagement (mariage et ordre) ont pu évoluer dans l'histoire mais ils restent des temps forts de la ritualité chrétienne. Un rite comme un autre ? Pas pour le chrétien qui y voit un moment tout à fait particulier où la grâce de Dieu se communique, un événement de salut où le Christ est directement présent. Un rite particulier donc dans la mesure où il est au cœur de la vie de foi. La fonction d'intégration dans une communauté commune à tous les rites est bien présente de même que l'inscription dans des représentations et des valeurs communes mais la visée du sacrement va au-delà. C'est le lieu privilégié où se nourrit la foi. C'est le moment où le chrétien reçoit la grâce qui le nourrit.

Et les sacramentaux ? Il s'agit de signes sacrés que l'Église distingue des sacrements mais qui peuvent en prolonger les effets. Ce sont par exemple des bénédictions d'un instrument de travail, des récoltes ou d'un objet, ce sont des médailles ou encore des processions ou des exorcismes. Ces gestes, souvent assimilés à la religion populaire, sont censés produire des effets positifs pour ceux qui y participent. Mais l'Église les distingue avec netteté des sacrements qui restent

les lieux éminents de la vie chrétienne.

Sacrements et sacramentaux sont-ils appelés à rester immuables ? Leur nombre et leurs modalités sont-ils intangibles ? Cette immuabilité semble difficile à concevoir aujourd'hui. Dans un univers en évolution rapide, dans un monde où les repères anthropologiques bougent et où les formes de la vie sociale mutent rapidement, l'Église doit elle aussi réfléchir à la façon de rendre signifiantes ses pratiques pour l'homme moderne. Les rites changent. Les modalités du sacrement doivent aussi s'adapter pour que ces derniers fassent sens.



AVANT D'ÊTRE RELIGIEUX, LE RITE EST POLITIQUE

Par Olivier Bobineau

Olivier Bobineau est sociologue de la laïcité et des religions, membre du Groupe Sociétés, religions, laïcité (Sorbonne/CNRS). Il dirige un cabinet d'études et de conseil en sciences humaines appliquées à l'apaisement du lien social. Il participe au groupe MDF de Rennes.

Après les attentats de 2015, de nombreuses manifestations et de multiples actions de citoyens et de citoyennes ainsi que des pouvoirs publics ont eu lieu. Elles rendent hommage aux victimes et mettent en évidence une prise de conscience de la crise identitaire de mineurs en quête de sens. Prise de conscience que certains jeunes « paumés », « perdus » se radicalisent en se référant à une conception réductrice et violente de l'islam.

Mais les minutes de silence, les rassemblements opérés au nom de la défense de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, tout en rendant hommage aux victimes et aux blessés, renvoient à un enjeu essentiel : continuer à vivre ensemble.

Cela étant, serait-ce des pratiques rituelles sur

fond de religion, des rites religieux républicains ? Ces rites ne relèvent-ils pas du religieux en prenant pour référence une cause qui nous dépasserait ou un principe supérieur ? En quoi ces rites ne sont-ils pas l'expression d'une révérence/déférence à la République ou à la laïcité, à tel point d'ailleurs que certains en ont fait « une religion » ou « un dogme » voire une « contre-religion » ? D'ailleurs, peut-il exister des rites, une liturgie qui ne soient pas religieux ?

Notre thèse est la suivante : le rite est en son fondement politique, avant d'être parfois religieux. Autrement dit, la liturgie est principalement politique et secondairement, dans certains cas, religieuse. En effet, ces pratiques rituelles et commémoratives sont politiques par leur mise en forme, leur mise en scène pour donner du sens à la vie en commun, malgré les événements tragiques, malgré les tensions, « contre vents et marées ».

L'anthropologie définit le rite comme la répétition d'actes individuels et collectifs en certaines

circonstances. Le rite, prenant la forme de procédures, impose sa marque à un contexte social qu'il contribue à définir. Le rite est, d'une certaine façon, paradoxal : il cherche à accomplir une tâche et produire des effets auprès d'individus en jouant de certaines pratiques pour « capturer » la pensée et les émotions, ce qui mène « à y croire », plutôt qu'à en analyser les contenus, les enjeux, les significations. De ce point de vue, le rite est « froid » au sens où il est mécanique, sa répétition même permettant aux individus de se repérer, de vivre ou d'incarner une continuité sociale alors que les émotions, la pensée ou des événements sont considérés comme « chauds » car marqués par une discontinuité, comme le rappelle Claude Lévi-Strauss¹. Dans cette optique, les rites de passage sont essentiels à toute vie en communauté : ils marquent le passage d'un état, d'un statut à un autre, d'une situation sociale à une autre, d'un lieu à un autre, d'un temps passé à un temps présent et/ou à venir. L'enjeu du rite de passage est de faciliter le changement d'état pour l'individu, d'assurer la continuité de l'être dans un environnement changeant ou d'une

1. Claude Lévi-Strauss, *L'homme nu (Mythologiques 4)*, Plon, 1971.

posture évoluant².

En ce sens, le rite est présent dès l'enfance de l'humanité et chez tous les enfants : qui n'a pas eu des enfants qui, dès le réveil, ont besoin de rites ? Se lever, se laver, s'habiller, s'alimenter, tout cela avec les mêmes paroles, selon un rythme qui ne supporte pas le changement sous peine de créer un « stress » ? Et le coucher ? Combien sont ingénieux les parents qui élaborent des rites pour permettre à leurs enfants de s'endormir le plus paisiblement possible, pour passer du jour et entrer dans la nuit, changement d'état pour le corps par excellence ?

L'anthropologue de l'Afrique, Marc Augé, souligne à cet égard que le rite est l'instrument, l'outil, la parole, le geste, le protocole qu'ont mis au point les êtres humains pour articuler et assumer : 1) la pluralité des situations, 2) l'altérité ou relation à l'autre et 3) l'identité ou la construction identitaire individuelles. Or, dans notre société « surmoderne » (excès d'événements parfois violents, excès d'images et d'opinions collectives,

excès d'individus), nous avons plus que jamais besoin de rites pour nous permettre de vivre et de grandir dans un monde complexe en pleine mutation. D'où ces expressions rituelles après les attentats de janvier et de décembre 2015 : il s'agit de se rassurer en se re-liant malgré les violences terroristes qui sont autant d'actes de rupture du lien social et de la paix civile si chère à Montaigne.

Justement Montaigne, dans ses Essais (1580), considère que la société doit garantir la paix, c'est-à-dire le fait d'être libre au milieu des autres, d'agir, de penser et d'exercer sa « liberté de conscience » (chapitre central des Essais) pourvu que ces manifestations ne remettent pas en cause l'ordre public, le développement des liens. Montesquieu, dans *L'esprit des lois* publié en 1748, souligne lui-aussi la nécessité de vivre ensemble en sûreté les uns avec les autres sous peine de ne pouvoir être libre en tant que citoyen. Une société qui ne garantirait pas cela à ses membres est vouée à dépérir. C'est aussi ce qui s'est passé lors des manifestations et des rituels mis en œuvre suite aux attentats de 2015.

2. Arnold van Gennep, *Les rites de passage*, Nourry, 1909.

Par conséquent, le rite « froid » assure, d'une part, la continuité dans un monde discontinu ou « chaud » (Lévi-Strauss), d'autre part, articule les relations environnement-autrui-individu (Marc Augé) et en outre, re-lie et ré-assure le citoyen en l'inscrivant dans un espace social plus sûr et apaisé (Montaigne, Montesquieu).

En prolongeant le raisonnement de ces anthropologues et de ces philosophes pour le conduire à son terme, on peut affirmer que le rite est fondamentalement politique.

Ainsi, l'anthropologue Georges Balandier met en lumière que le « politique », pour se déployer, use de rites et de protocoles pour inscrire ses orientations. Le politique, qu'il conçoit comme une chaîne de décisions ou de commandements, s'inscrit au prisme de rites³. Aussi, que le politique soit conçu comme « domination » ou comme

« coopération » pour reprendre les deux conceptions du politique développées par Paul Ricoeur⁴, les êtres humains se rassemblent au fil de rites, avec des symboles, des affinités et des sensibilités/sensations⁵. Au fond, le rite est le signifiant, l'enveloppe du politique en ce qu'il est sa mise en forme et sa mise en scène⁶.

De ce point de vue, le politique est liturgique, toute liturgie est politique avant d'être religieuse⁷. Étymologiquement, liturgie provient du grec *leitourgia* (*laios* : peuple ; *ergon* : œuvre). Dans les cités grecques, *leitourgia* définit l'ensemble des rites non rétribués au bénéfice de tout le peuple et en particulier à Athènes, les largesses des citoyens aisés. La liturgie par son itération transmet et actualise, mobilise et relie les corps pour constituer un seul corps : le corps politique. En suivant le philosophe du politique, Claude Lefort, le rite est avant tout politique puisqu'il est « mise

3. Georges Balandier, *Anthropologie politique*, PUF, 1967, p. 39-49.

4. Paul Ricoeur, « RAWLS John, 1921, *Théorie de la justice*, 1971 », dans François Châtelet, Olivier Duhamel, Évelyne Piser (Dir.), *Dictionnaire des œuvres politiques*, PUF, 2001, p. 915.

5. Olivier Bobineau, *Les formes élémentaires de l'engagement. Une anthropologie du sens*, Temps Présent, 2010.

6. Olivier Bobineau, « Le pouvoir », dans Éric Gaziaux, Denis Müller, Laurent Lemoine (Dir.), *Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne*, Cerf, 2013, p. 1586-1598.

7. Olivier Bobineau, « Liturgie », *Notions*, Éd. Encyclopædia Universalis, 2004, p. 591-592.

en scène, mise en forme et mise en sens dans les corps » de « la co-existence sociale »⁸. Le rite est le visible incarné, le signifiant d'un signifié : la co-existence sociale. Pour reprendre le langage de l'historien et philosophe Marcel Gauchet, le rite est une « monstration incarnée et collective de l'existence d'un groupe » en ce qu'il est « commune union » et « communauté de partage » qui, par sa répétition, inscrit le groupe dans un passé, un présent et un futur⁹.

Dès lors, le rite ne se confine pas dans la sphère religieuse, entendue comme l'ensemble des pratiques et des croyances se référant à un principe divin ou à une réalité non humaine. C'est plutôt la religion qui ne peut se passer de rite dans la mesure où elle manifeste à travers un rituel sa permanence, sa continuité et sa singularité par rapport à d'autres religions, philosophies ou conceptions du monde et de l'humanité¹⁰.

Pour ne pas en finir et continuer la discus-

sion, l'étonnant et trop méconnu philosophe, économiste et psychanalyste grec, Cornélius Castoriadis, met en évidence dans son maître-ouvrage, *L'institution*, le rite comme politique et social en ce qu'il réunit deux constituants de l'humanité, et par là de toute société. Il adopte une vision plus large que d'autres penseurs en définissant deux forces, deux énergies à l'œuvre dans la vie en société :

- La première, appelée *legein*, du terme grec qui, pour Castoriadis, renvoie au dire/représenter et signifier des humains ; le langage en est son code.

- La seconde, appelée *teukhein*, encore un terme grec, renvoie au « faire » social : il s'agit « d'assembler-ajuster-fabriquer-construire » ; la technique en est son code¹¹.

Dans cette optique, le rite peut se concevoir comme la pratique qui rassemble des humains autour de l'union *legein-teukhein* pour

8. Claude Lefort, *Essais sur le politique, XIX-XX^e siècles*, Seuil, 1986, p. 282.

9. Marcel Gauchet, Olivier Bobineau, *Le religieux et le politique. Douze questions à Marcel Gauchet*, Desclée de Brouwer, 2010.

10. Olivier Bobineau, *Le pouvoir dans le christianisme*, Saarbrücken, Éd. Universitaires Européennes, 2017.

11. Cornélius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975, p. 327-399.

s'instituer en société, bref, le rite est l'acte politique par excellence... D'où la nécessité et l'importance pour nous tous des manifestations d'après les attentats.



SUR LES RITES EN MATIÈRE DE JUSTICE

RÉFLEXIONS D'UN AVOCAT

Par Olivier Giraud

Olivier Giraud est avocat au barreau de Marseille.

La forme, c'est la garantie de la liberté, nous enseigne Ihering. Le service public de la justice, dans son expression judiciaire, est alors entouré de garanties procédurales et d'usages qui se combinent en vue de la meilleure expression de la recherche de la vérité, soit dire ce qui est juste. Il s'agit, en respectant ces règles, ces usages et ces rites, de transformer la violence physique qui pourrait arbitrer un litige en une violence verbale sous le contrôle et la décision du juge pour aboutir au prononcé de la bonne décision qui tranchera un conflit. Ainsi, les rites et les usages font partie de la vie quotidienne d'un avocat.

Sur la forme, le port de la robe, l'obligation de se lever lorsque le tribunal rentre dans la salle d'audience, la définition de l'espace spécifique à

chacune des parties, le respect de l'ordre des paroles et du temps d'expression, sont des moyens de garantir l'égalité des armes et l'impartialité du tribunal. Mais c'est l'article 6 de la CEDH qui a propulsé la notion de procès équitable et qui a instauré de nouveaux critères pour que soient vérifiées et validées l'indépendance et l'impartialité du juge dans le déroulement du débat et dans le rendu de la décision.

Et sur ce terrain des rites, à Marseille, c'est sur ce fondement que le barreau a réagi à une mesure du législateur visant les étrangers placés en rétention administrative et qui étaient conduits au palais de justice pour comparaître devant un juge des libertés et de la détention, appelé soit à prolonger la mesure de rétention administrative, ou bien à ordonner une assignation à résidence. Ainsi, en vue de réduire les coûts générés par ces déplacements, il avait été décidé que la décision de tenir des audiences foraines au cœur même du centre de rétention, ce qui réduisait considérablement les frais de fonctionnement de cette juridiction, était légalement possible.

Ainsi donc, le législateur jugeait que les audiences

pouvaient se tenir au sein même du centre de rétention, ce qui a conduit l'ordre des avocats, derrière son bâtonnier, à contester cette nouvelle pratique qui, pour nous avocats, caractérisait une « inexistence juridique » de la salle d'audience aménagée par le ministère de l'Intérieur au sein du centre de rétention du Canet. Le combat était simple : se battre pour un lieu de justice, car celle-ci ne peut être rendue dans un lieu d'enfermement.

Ainsi, un mouvement de combat juridique et judiciaire s'est organisé pour contester ces audiences, du fait de la disparition des rituels adjoints et nécessaires à une justice impartiale et indépendante. En effet, pour juger ces étrangers, il convient que ceux-ci se trouvent bien dans une enceinte de justice et non dans un lieu attribué au ministère de l'Intérieur. En situant une salle d'audience dans un centre de rétention, il y avait manifestement atteinte à la publicité de l'audience.

En effet, pour accéder à ce tribunal, le chemin d'accès revêtait une absence d'accès autonome, conférant un caractère de citadelle assiégée à une salle d'audience et non un accès normal à un tribunal. Or, la publicité des débats est l'un des moyens

qui contribue à préserver la confiance dans les Cours et les tribunaux. Par la transparence qu'elle donne à l'administration de la justice, elle aide à réaliser le but de l'article 6 sur le procès équitable dont la garantie compte parmi les principes de toute société démocratique au sens de la convention. Pouvait-on estimer que de placer un tribunal dans une enceinte de rétention, donc de détention, garantit les règles fondamentales d'indépendance et d'impartialité de la juridiction ?

Il est manifeste que l'apparence du tribunal susvisée était aussi atteinte, tout comme le respect du contradictoire par la difficulté d'accès aux dossiers. La notion d'équité était alors aussi atteinte au sens où elle contient celle de l'égalité des armes qui a une portée large. Et il s'agit là d'un élément de la notion plus large du procès équitable et ce principe est applicable aussi bien au pénal qu'au civil. Ainsi donc, nous plaitions en matière civile l'égalité des armes qui impliquait un juste équilibre entre les parties et la possibilité d'offrir à chacune une possibilité raisonnable de présenter sa cause dans des conditions qui ne la placent pas dans une situation de net désavantage par rapport à son adversaire. Ainsi, l'égalité des armes a aussi, en complément

incontournable, le respect des droits de la défense. Il faut laisser, à la partie qui comparaît, le temps et les moyens nécessaires à la préparation de sa défense.

Ce sont tous ces moyens qui ont été menés devant les juges, puis devant la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, pour aboutir à un arrêt de la 1^{ère} chambre civile de la Cour de cassation du 16 avril 2008 (RG 06-20.978) qui, au vu de l'ensemble des moyens que nous soutenions, a jugé que « la proximité immédiate exigée par l'article L 552-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile est exclusive de l'aménagement spécial d'une salle d'audience dans l'enceinte du centre de rétention ».

La victoire était donc acquise, les rites de la procédure visant à respecter le fait que la justice est rendue au nom du peuple français étaient donc consacrés par la Cour de cassation. Cela a conduit à ce que le barreau de Marseille se félicite de ces décisions judiciaires qui ont mis un frein aux atteintes aux principes d'indépendance, d'impartialité et de publicité qui sont les moyens de préserver la confiance du public dans les Cours et tribunaux.

Ainsi, derrière la défense des rites, c'est la défense des personnes retenues et la mission de respect du droit, de la dignité de chaque personne et de garantie d'une justice impartiale et indépendante, qui sont en jeu.

Au travers de cette expérience, il y avait un véritable enjeu de société car derrière cela, c'est le traitement des difficultés de chacun dans une enceinte de justice nécessairement indépendante et impartiale qui était en jeu. Il en va de la dignité de la personne jugée. L'influence européenne a donc été déterminante dans l'évolution récente de la perception des rites et des usages en raison d'une conception moins legaliste ou légicentrique du droit. En ce sens, la Cour européenne attache à l'apparence d'indépendance du juge une grande importance : « Justice must not only be done, it must also be seen to be done », (aff. Kriess C France CEDH 7 juin 2001). Donc cette apparence conditionne l'indépendance et l'impartialité.

Tel le démontre encore le débat mené actuellement par les avocats contre les box des prétoires qui ne sont pas des espaces de non-droit, car ils relèvent des grands principes du procès pénal, et

doivent donc rester à l'intérieur de l'enceinte du débat judiciaire. Il ne peut être porté atteinte aux droits de la défense et à la présomption d'innocence par une comparution indigne dans une cage.



BAPTÊMES DE NAVIRES

Par Guy Pasquier

Guy est prêtre de la MdF au Havre. Il a un parcours de prêtre ouvrier et de marin au long cours comme électricien. Il est en retraite professionnelle depuis 2008. Engagé à la Mission de la Mer, il est aumônier de port et visiteur des marins à bord des bateaux en escale.

Les sollicitations pour ce rite de baptême-bénédiction de bateaux ne sont pas très nombreuses. Au Havre, les demandes régulières viennent surtout de services du port : le pilotage et le remorquage, les secours en mer, la vedette des visites du port... Se sont ajoutées quelques demandes exceptionnelles de grandes compagnies maritimes, telles que la CMA CGM et la MSC (Mediterranean Shipping Company, compagnie italo-suisse), pour bénir de gros porte-conteneurs, qu'on appelle les géants des mers - 400 m de long avec une énorme capacité de transport, l'équivalent de 9 000 remorques de camions - et qui fréquentent le port.

Ce sont des opérations commerciales. Les compagnies parlent de baptêmes : il s'agit en fait de la cérémonie officielle d'inauguration du bateau, de

son lancement commercial sur une ligne donnée ; c'est l'occasion pour la compagnie de communiquer, de rassembler beaucoup de monde, les décideurs économiques, les autorités de la ville, de l'administration, en présence de personnalités politiques. Ainsi, le président Hollande a présidé deux baptêmes, l'un à Marseille pour le CMA CGM *Jules Verne* en juillet 2013, et l'autre au Havre pour le CMA CGM *Bougainville* en octobre 2016. Laïcité oblige, il n'y a pas eu, durant ces cérémonies officielles, de geste de bénédiction. Il a été fait en décalé, le lendemain pour le *Jules Verne* par l'équipe locale de la Mission de la Mer de Marseille, et trois mois plus tard pour le *Bougainville*, quand le bateau a touché à nouveau Le Havre : le commandant français a demandé à ce que je vienne bénir le bateau en présence de l'équipage (français et philippin).

J'ai été sollicité pour le baptême du CMA CGM *Kerguelen* qui a eu lieu au Havre en mai 2015. Le cadre était le terminal à conteneurs où le bateau était amarré. Un maître de cérémonie assure le déroulement. Cela commence par les discours : celui du grand patron de la compagnie, du maire de la ville, face à l'équipage au complet au

premier rang en tenue, au milieu de plusieurs centaines d'invités. Puis le prêtre intervient pour le geste de bénédiction : il dispose de trois minutes. Enfin, c'est le tour de la marraine, en l'occurrence choisie dans une grande famille de Martinique (la CMA CGM assure une grande part du transport maritime de l'île), qui prononce la phrase rituelle : « Je nomme ce navire CMA CGM *Kerguelen*, que Dieu le bénisse, ainsi que tous ceux qui sont et seront à bord » ; elle coupe le ruban tricolore et actionne le bras pour lancer la bouteille de champagne pour qu'elle s'écrase sur la coque (il faut qu'elle éclate, sinon c'est un mauvais présage).

Je retrace la partie qui me revenait. Le prêtre en tenue monte sur l'estrade, face à tout ce beau monde. Dans le laps de temps imparti, j'ai commencé par situer l'événement. Ce bateau relie l'Asie et l'Europe, deux continents ; ce sont aussi des peuples, dans une économie mondialisée, dont le transport maritime est le rouage essentiel. Derrière ce bateau, il y a toute une chaîne humaine, depuis sa conception et sa construction au chantier Samsung de Corée du Sud, jusqu'à celles et ceux qui sont à son service au siège de la compagnie à Marseille, dans les ports et à terre. Bénir ce bateau, c'est aussi bénir l'équipage qui

sert le navire. J'ai l'habitude, avant de faire un tel geste, de venir rencontrer l'équipage et, s'ils sont d'accord, de faire une courte cérémonie avec eux ; je remets au commandant une icône de la Vierge, qui rappellera l'événement à la passerelle. A bord, l'équipage était mélangé : les principaux officiers étaient croates, monténégrins, d'autres officiers philippins et chinois, l'équipage indien et philippin. C'est une tradition de bénir un bateau, parce que les marins connaissent d'expérience les dangers et les périls de la mer, et ils demandent, par ce geste religieux, à en être protégés. Je rappelle toujours que cette demande de protection au nom de Dieu ne dispense pas les marins de tout leur savoir-faire technique : leur meilleure sécurité est dans leurs compétences.

Je lis ensuite un petit passage d'Évangile : ce peut être sur le service. En l'occurrence, j'avais pris le passage de la tempête apaisée de l'évangile de Marc. Dans les quelques mots de commentaire, j'insiste sur l'expérience des marins à propos du canot de sauvetage, essentiel à bord pour se sortir d'affaire en cas de coup dur ; sauvetage et salut offrent par Jésus, c'est le même mot. La décision de croire appartient à chacun. Jésus nous laisse à la barre de nos vies. Mais il est celui qui est à nos

côtés, si on le veut, pour faire la traversée entre les deux rives de la vie, pour nous mener à bon port à travers toutes les tempêtes de nos existences, sains et saufs.

Puis je prononce la prière de bénédiction, avant de lancer de l'eau bénite en direction de cette énorme muraille d'acier. Voici un extrait : « Nous implorons ta bonté pour ce navire. Ecarte de lui les vents contraires, afin que tous ceux qui seront à bord bénéficient de ta protection. Bénis ce navire et tout son équipement, tout son équipage, sa compagnie, ceux et celles qui vont le servir dans les ports et à terre. Protège-les de tous les dangers, de tous les périls de la mer. Conduis-les tous à bon port, guidés par ta lumière... »

Ce rite de bénédiction de bateaux ne date pas d'aujourd'hui. Il n'échappe pas aux impératifs commerciaux et économiques. Mais je crois qu'il est fortement ancré dans la conscience des marins, y compris ceux qui semblent apparemment loin de nos convictions chrétiennes. Par respect pour ceux qui croient au Ciel, au nom d'une fidélité à une tradition multiséculaire, parce que la mer ouvre à un horizon qui nous dépasse, pour moi ce geste a un sens encore aujourd'hui.

Le Havre, le 29 janvier 2018



CÉLÉBRER DES OBSÈQUES HORS PAROISSE

Par Marie-Christine Martin

Marie-Christine fait partie de l'équipe de mission Agglo-tourangelle. Elle accompagne le deuil hors paroisse dans le diocèse de Tours.

Accompagner au nom de l'Église des familles en deuil qui ne tiennent pas à venir à l'église, cela peut paraître surprenant. Le diocèse de Tours a mis en route un groupe pour réfléchir à la présence de l'Église aux périphéries existentielles. Ces familles en deuil font partie de cette préoccupation et l'évêque a souhaité appeler une équipe pour les accompagner dans les deux crématoriums et les maisons funéraires du diocèse.

Au moment du décès d'un proche, des familles peuvent se sentir démunies sur la manière de rendre dignement hommage à celui qu'elles viennent de perdre. Quel rite accomplir pour faire le deuil alors que l'entourage se dit éloigné de toute confession religieuse ? Ce peut être aussi un vœu du défunt à respecter. La mort marque la rupture du langage, de la relation, la disparition

du visage, l'entrée dans le mystère. La fin de vie a pu être marquée par des souffrances, des disputes, des non-dits qui perdurent. Les rites ont le mérite d'exprimer ce que la raison ne sait pas toujours dire quand l'émotion ou la passion la submerge. Ils ont le mérite de rassembler en un temps et en un lieu une communauté humaine souvent dispersée.

Marie-Christine Martin, de l'équipe de Tours témoigne de son expérience.

■ AVANT LE DÉMARRAGE DE CETTE MISSION

Dans notre équipe Mission de France, nous partageons des engagements communs : deuil en paroisse, visites aux malades, auxiliaire de vie. Quatre d'entre nous ont décidé de s'engager dans cette mission. Nous rejoignons trois autres personnes. Hubert de Maintenon, qui a été longtemps aumônier hospitalier, et moi-même avons reçu une lettre de mission pour trois ans renouvelables. Nous sommes salariés à mi-temps pour le diocèse. Je n'avais jamais fait ce travail, je venais de perdre mon papa et je suis veuve depuis 14 ans. J'en ai fait part à l'évêque de Tours en lui disant

que j'ai donné. Il m'a répondu simplement : « Parlez et parlez avec votre cœur. » Durant quelques semaines, j'ai fonctionné en binôme avec Hubert, puis j'ai accepté de me lancer.

■ POURQUOI REFUSENT-ILS UNE CÉLÉBRATION EN ÉGLISE ?

Ce sont les pompes funèbres qui voient les familles en premier lieu et qui « font le tri ». Nous les avons rencontrées et avons défini notre place. Nous acceptons d'être sur le seuil, entre les obsèques civiles et une demande précise dans une église. Les familles veulent quelque chose qu'elles ne savent pas exprimer. Les pompes funèbres se trompent rarement car nous ne renvoyons en paroisse que quatre ou cinq familles par an. Les autres demandes sont claires : « Pas à l'église ! » Pour les crémations, c'est le crématorium qui fixe le jour et l'heure.

• *Mille et une raisons sont invoquées*

- Pas de vie paroissiale, alors pourquoi jouer les hypocrites et ce jour-là aller à l'église ?
- Le sentiment de n'être pas vraiment accueilli dans

la paroisse. Le jour ou l'horaire ne conviennent pas : on ne veut donc pas de nous.

- Des blessures anciennes remontent : un prêtre a refusé un baptême, un mariage. Ou bien resurgissent de mauvais souvenirs de l'école catholique.
- Seules deux ou trois personnes seront présentes dans une grande église, triste et froide.
- Un problème financier : par exemple, trop de trajets entre la mise en bière, le lieu de la cérémonie et celui de la crémation. Pour l'église, il faut quatre porteurs, pour le crématorium, deux suffisent.

• **Pourquoi choisir la crémation ?**

Parmi les raisons invoquées :

- Il n'y aura pas de tombe à entretenir. Les jeunes, « c'est pas leur truc ».
- Nous ne sommes pas croyants, mais on respecte le choix du défunt.
- Que deviennent toutes nos maladies, une fois enterré ? Est-ce que ça meurt vraiment ? Au moins, quand c'est brûlé, ça disparaît.
- Ne faudrait-il pas utiliser l'emplacement d'un cimetière à autre chose ?

■ LA RENCONTRE

Notre service a fait le choix d'aller dans les familles pour préparer avec elles, et cela change tout. C'est l'Église qui « va vers ». Elles sont touchées par ce déplacement. Elles nous attendent, nous accueillent. Nous rencontrons le plus souvent possible celles qui habitent le département. Pour les autres, nous prenons contact par téléphone ou par internet. Nos rencontres préparatoires durent environ une à deux heures. C'est le moment où l'on se pose après l'annonce du décès, après les premières formalités. Cette étape est importante : on parle du défunt, on se dit très souvent en vérité. Écoute et empathie sont indispensables. Nous recevons de beaux témoignages, de belles confidences.

Le déroulement se négocie entre la trame que nous proposons et le souhait des familles. Les plus jeunes générations ignorent les éléments de la culture chrétienne. Aujourd'hui, je peux dire que nous « christianisons » un temps de recueillement et de mémoire.

- Nous commençons le temps d'accueil par le nom et le prénom. Nommer, c'est rendre présent.
- Ensuite, nous annonçons au nom de qui nous

intervenons. C'est un évêque qui nous donne mission. Nous nous référons à la foi du défunt, à ses convictions, si c'est le cas.

- Faire mémoire avec un récit de vie.
- Faire mémoire avec des photos, parfois avec un diaporama, clé USB à l'appui.
- Le geste de la lumière : la flamme est prise au cierge pascal, elle vise à donner sens et espérance à la vie qui vient de s'éteindre.
- Une lecture choisie par la famille, parfois biblique soit d'autres inspirations.
- Chant ou musique : c'est important pour les familles de se retrouver dans ce que le défunt écoutait. Ils ne demandent pas de chants d'Eglise.
- Un temps de prière, avec des intentions venues de la famille ou de l'assemblée, sans oublier la prière de l'Église, avec le Notre Père et/ou le Je vous salue Marie.
- Quelquefois, lecture d'un poème ou d'un témoignage.
- Une prière de bénédiction où nous confions le défunt au Seigneur qui attend son enfant, où nous annonçons l'espérance, en particulier celle de rejoindre les autres défunts de la famille.
- Le signe de croix, signe du Christ et des chrétiens.

Dans un temps de 30 minutes, dans la diversité des choix exprimés par la famille, les rites doivent pouvoir manifester cet essentiel :

- Le signe d'un Dieu qui aime, qui accueille sans juger ;
- Accueillir la famille, l'entourage ; montrer qu'on est là pour eux ;
- Mettre en lumière, rendre hommage par la mémoire vive de toute une vie ;
- Faire entendre une parole plus universelle, qui vient d'ailleurs, qui vient d'un Autre ;
- La bénédiction de la vie, une vie qui n'est pas rien.

QUE DEVIENT MA FOI DANS TOUT CELA ?

J'avais une foi d'Action catholique, les pieds bien posés sur le sol, avec un Dieu qui m'aime et dont j'ai la conviction qu'il considère chacun comme unique à ses yeux. Je découvre un Dieu qui me parle, à qui je parle et qui a besoin de moi dans cette mission. Le Seigneur passe par moi pour dire ou faire ce qui peut reconforter, apaiser les personnes.

Je suis parfois étonnée par les mots que j'emploie, par mon attitude.

Voici deux exemples :

Je rencontre la maman de C., SDF, avec le fils de celui-ci (12 ans). Ce dernier n'a plus de nouvelles de son papa. À la fin de la cérémonie, un homme demande à prendre la parole. Il a été amené à rencontrer C. par les maraudes. Il nous dit combien C. souffrait de ne pas voir ses enfants de par sa situation, mais combien il pensait à eux et les aimait. Le garçonnet vient me trouver en pleurs à la fin et me demande si ce qu'a dit cet homme est vrai. Il vient de découvrir un papa qui l'aime.

Habituellement, je n'autorise que les interventions prévues pour respecter les horaires. Alors pourquoi ce jour-là, ai-je dit oui ?

Autre rencontre avec une famille désunie et très loin de partager mes convictions. F. me dit qu'il « s'en fout de mes conneries ». Il ne cause plus à son frère qui a fait les quatre cents coups et a fait souffrir tout le monde. À la fin, avant la bénédiction, je dis que Dieu dans son amour infini accueille maintenant le défunt avec ce qu'il a été

et qu'il est pardonné. Peut-être pouvons-nous aussi lui pardonner ce qui nous a fait souffrir dans notre relation avec lui. Avant de partir F. vient et me dit que si Dieu aime autant, alors il va réfléchir à l'avenir.

Là aussi, il n'est pas possible que j'aie pu dire ces paroles seule...

CONCLUSION

J'aime ces gens loin, à la périphérie, ils ont tant de choses à nous dire. Pourtant ces cérémonies sont encore mal vécues par les prêtres qui pensent qu'on leur prend leur place ou l'argent de leur paroisse. Je n'ai pas la prétention aujourd'hui de prendre leur place mais simplement d'être à la juste place. Nous sommes missionnés, salariés et indemnisés de nos déplacements. Nous reversons le casuel et les quêtes dans leur intégralité au diocèse qui règle nos divers frais de fonctionnement.



L'ESPLANADE DES RELIGIONS

Par Jean-Philippe Clément

Jean-Philippe appartient à l'équipe de Bussy St-Georges. Le couple qu'il forme avec Justina est égayé par Gwénaëlle, Rozenn, Claire et Grégory (19, 16, 11 et 11 ans). Ils animent le groupe Chrétiens du monde essentiellement composé de la communauté africaine et invitant d'autres communautés – indienne, vietnamienne – à s'investir dans la vie d'Eglise.

Jean-Philippe est aujourd'hui ingénieur conseil en prévention des risques professionnels à la Cramif (Sécurité Sociale).

À Bussy Saint-Georges, ville « nouvelle » encore en extension, la municipalité a créé « l'Esplanade des religions » pour y accueillir des lieux de cultes. Deux pagodes bouddhistes, *Fo Guang Shan* et *Wat Velouvanaram*, une mosquée et une synagogue (provisoirement en préfabriqué) s'y sont construites. Un terrain est réservé pour un projet catholique.

Il y a six ans, la Vénérable du temple *Fo Guang Shan* invite les autres communautés à venir l'après-midi du 1^{er} janvier 2013 à la pagode pour se souhaiter les vœux. Cette rencontre était la première entre membres des communautés, au-delà de celles entre responsables. Depuis, elle est devenue une habitude entre les communautés. Nous, catholiques, y participons de plus en plus

nombreux, quelques dizaines de tous âges.

Les amis bouddhistes nous accueillent dans la grande salle du Bouddha. Par les représentants des communautés musulmane, juive, protestante, le maire ou son représentant (de la communauté laïque !), nous nous adressons mutuellement des vœux de bonne année. Ils sont ponctués de chants ou de danses. En fin d'après-midi, les amis bouddhistes nous offrent un copieux goûter. Durant cette agape, ce partage de nourriture, les participants échangent librement ce qui a été évoqué dans l'après-midi, font connaissance. Un jour, je reçois un appel d'un responsable musulman. Il a appris, d'un coreligionnaire qui lui avait donné mes coordonnées, où je travaillais et postulait pour un poste. Lorsqu'il est venu pour un entretien, il est passé me voir et dans mon bureau, nous avons échangé sur le Ramadan et le Carême !

UN DÉPART POUR DES MOMENTS ET DES SIGNES FORTS !

- Un week-end par et avec les jeunes bouddhistes et les Scouts, pour sensibiliser au handicap ;

- Les différentes confessions ont contribué au financement de la construction de la mosquée ;

- Des membres des communautés participent à une célébration d'Hanouka, la fête juive des lumières, sur la place en sortie du RER ;

- Depuis deux ans, la lumière de Bethléem, lumière de la Paix, allume à la synagogue une des lumières de la *menorah*, le chandelier à huit branches, pendant Hanouka ;

- Le 21 novembre 2015, peu après les attentats du 13 à Paris, a eu lieu à Notre-Dame du Val (NDV) le Concert pour la paix et l'avenir de la planète, prévu depuis 2 ans : la municipalité et les communautés ont bataillé pour obtenir de la Préfecture le maintien de l'événement ;

- Le lendemain de l'assassinat du père Hamel (26 juillet 2016), des représentants de toutes les communautés ont prié devant l'église de Saint-Étienne du Rouvray ;

- Nous visitons nos lieux de culte respectifs ; pendant l'année de la miséricorde, nous avons

échangé sur la miséricorde de Dieu ou la compassion ;

- Régulièrement dans la prière universelle, nous rendons grâce pour notre entente et prions pour qu'elle soit signe pour le monde ;

- Le 10 décembre 2017, nous étions 200 à marcher en solidarité avec les Rohingyas persécutés en Birmanie : première action de la toute nouvelle association de l'Esplanade des religions et des cultures, qui nous rassemble officiellement.

- Des liens se tissent entre membres des communautés. Nous sommes contents de nous croiser et d'échanger dans la rue. Nous nous souhaitons par SMS de bien vivre une fête religieuse.

La fête laïque du 1^{er} de l'an est-elle devenue fête interreligieuse ? Vivre ainsi le « 1^{er} » est-il devenu un événement déclencheur, correspond-il à un besoin des membres des communautés ? Au départ et s'il ne s'était produit que quelques fois, s'il n'avait produit ces fruits, l'événement aurait pu rester anecdotique, de l'ordre du folklore : soulever des couleurs, des chants, des danses...

LES FRUITS

Le 21 novembre 2015, Farid Chaoui, responsable musulman, très ému, prend la parole à NDV. Il est sans doute difficile de dire tout ce qu'il aurait voulu exprimer. Mais là n'est pas l'essentiel. Il le ressent sans doute comme les nombreux musulmans présents dans l'église comble (1 300 personnes !). L'essentiel est de dire que la religion musulmane n'est pas « ça ». Qu'elle est par essence celle d'une relation avec *Allah akbar*, Dieu grand et miséricordieux. Ce que les chrétiens diraient avec François Varillon, la puissance de Dieu n'est que celle de l'Amour. Farid n'a-t-il pas dit cela devant un « public » de convaincus ? Alors quelle utilité ? Cela correspond sans doute à un besoin de communication, à un besoin de reconnaissance, un besoin d'avoir l'acquiescement des autres communautés : « Nous ne sommes pas cette violence ! » et sa réponse « Oui, nous, autres communautés, nous savons que vous ne l'êtes pas ! ». Chaque communauté avait besoin de se rassurer et de rassurer les autres, et de se confirmer, se redire qu'elle n'avait pas perdu un membre, partie d'elle-même.

Lors d'une des réunions de création de l'associa-

tion de l'Esplanade des religions, les représentants musulmans évoquent la situation des Rohingyas. Ce sont alors les amis bouddhistes qui proposent une marche de solidarité partant des deux pagodes. Une réunion dans des locaux de la mairie termine la marche. Des bénévoles bouddhistes et musulmans d'une association présentent la situation et leur action. Les bouddhistes s'expriment : « Le bouddhisme est une religion de paix. » Une fois encore, qu'est-ce qui était en jeu, dans ces paroles devant les membres des autres communautés, sinon un besoin d'exprimer et d'avoir l'acquiescement qu'ils sont bien les membres d'une communauté qui dépasse la leur ?

Dans ces « expressions humaines », les militants de la non-violence active verraient peut-être le respect d'une valeur universelle, celle de l'interdiction suprême de tuer, car tuer exclut et voue à sa propre mort.

Ces célébrations du 1^{er} janvier, nos rencontres, ne sont-elles pas ainsi l'expression de l'appartenance à une communauté de communautés, une supra-communauté, tout simplement celle de la famille humaine ? Cette communauté trouve son

unité dans l'expression de valeurs communes profondes, exprimées éventuellement en diverses expressions : compassion, miséricorde, charité, respect de la Création.

RITE INITIATIQUE ET QUÊTE D'UNE LITURGIE COMMUNE

Pour participer au 1^{er} janvier, il faut être coopté. Le demander, c'est manifester le désir de rejoindre la supra-communauté, voire déjà en faire partie. Y participer avec et devant tous les membres, c'est officialiser cet accueil et son engagement. Ainsi le 1^{er} janvier 2018, l'association hindoue BAPS nous a rejoints dans une joie partagée.

Cette année, il a été demandé aux représentants de porter l'habit liturgique. Dominique était en aube et Claude Windisch portait sa kippa. En début de cérémonie, nos représentants ont allumé des bougies. La lumière a une valeur symbolique forte dans chacune de nos religions. Les années précédentes, nous terminions en partageant la prière à Bouddha. Cette fois, nous avons lu ensemble un texte écrit en commun par nos représentants.

La prière finale n'a pas débuté par « Ô grand et compatissant Bouddha mais par « Ô vous les fondateurs des grandes religions ». Evoluons-nous de rites juxtaposés vers un rite commun ?

Lors des vœux du 1^{er} janvier, chaque communauté vient avec son offrande, qu'elle veut belle : chants, danses, paroles de vie. Une question se pose ici : à qui ces offrandes sont-elles présentées ?

LA TENEUR DES VŒUX

Différents vœux de « prospérité, bonheur et santé » expriment des constantes : ils font état de difficultés de notre monde (violences, injustices, pollution, etc.) et explicitent l'aspiration des personnes et des peuples à la paix. Les communautés se souhaitent d'être charitables, miséricordieuses, responsables de l'Autre et de l'environnement. Les vœux constituent ainsi un rite supra-communautaire d'engagement et d'envoi annuel dans le monde, pour que chacune, chacun, y vive ce qui nous dépasse et nous rassemble, ce qui marquera notre appartenance commune à la supra-communauté de la famille humaine.



DES RITES POUR RYTHMER LA VIE SCOUTE

Propos recueillis par Bernard Michollet

Nicolas Béererd a 40 ans et il est maître de conférences en physique à l'IUT de l'université Lyon I. Il a vécu toutes les étapes de la vie scout au sein du mouvement des Scouts et Guides de France avant de devenir chef Pionniers / Caravelles puis responsable pour un département. Il travaille au service de la formation dans le mouvement et a été, pendant trois ans, membre de l'équipe responsable de la mise en place des propositions pédagogiques de la branche Compagnons.

Bernard Michollet : Quels sont les rites qui rythment la vie d'un scout ?

Nicolas Béererd : Le grand rite est celui de la promesse. Il est vécu dans chaque unité. C'est une cérémonie qui marque l'entrée dans l'unité, un moment solennel et festif. Pour les responsables, il marque leur engagement. Il constitue un cadre. Pour moi, c'est le seul rite légué par Baden Powell. Actuellement, selon les propositions pédagogiques, d'autres rites sont proposés.

Prenons l'exemple des compagnons. Lors de leur entrée dans la branche, le premier trimestre est consacré à des activités destinées à préparer la promesse. C'est un temps de découverte. La promesse est un rite d'adhésion à ce que la branche

propose. Le parcours de trois ans est émaillé de moments forts attachés à des projets courts ou longs, en France ou à l'international, vécus en équipe. Dans un souci pédagogique, leur clôture est marquée afin que, devenus jeunes adultes, les compagnons aillent au terme de ce qu'ils projettent. L'objectif est de leur donner envie de continuer et de relire leur vécu afin qu'ils se rendent compte de leur progression par un rite qui signifie la fin de leur parcours dans la branche.

Le projet des 18-20 ans a pour but leur entrée dans la société. Il est bâti en partenariat avec une association. En travaillant par exemple avec la Ligue pour la protection des oiseaux, les jeunes vivent une expérience forte. Ils se rendent compte qu'ils sont des adultes capables d'acquérir des compétences. Un rite solennel leur permet de faire la relecture de leur projet, y compris dans sa dimension catholique. Il permet d'exprimer leur ressenti et de leur donner l'élan nécessaire pour préparer un autre projet. La relecture est proposée en équipe. L'élément collectif est important.

BM : Comment procède le mouvement pour permettre cette relecture ?

NB : Pour faciliter cette relecture, un cadre – le « *Yabboq* » – est proposé. Ce nom est celui du ruisseau près duquel Jacob a combattu avec l'ange. Ce cadre symbolique permet aux jeunes adultes de se projeter dans un imaginaire. Il leur facilite l'entrée dans la dimension religieuse car, le plus souvent, ils appartiennent au public de première annonce de l'Évangile.

La relecture se fait au cours d'une itinérance à deux personnes. Pour cette fin de projet, le choix du cadre est laissé aux jeunes : cela peut être un chemin de randonnée, un parc ou tout autre lieu porteur de sens pour eux. Par deux, ils réfléchissent aux questions qui leur sont remises sans parler durant 20 minutes. Dans un deuxième temps, ils échangent entre eux tout en marchant. Puis ils se remettent en équipe pour partager ce qu'ils viennent de se dire.

On leur donne alors un texte extrait de la Bible (éventuellement d'un autre corpus). Le cheminement proposé est celui qui conduit d'Emmaüs à

Pentecôte : on voit le Christ grâce à la foi. Cela est destiné à donner des éléments de sens aux jeunes adultes et à les aider à cheminer. Ils s'approprient ce texte pour éclairer leur réflexion sur le monde et sur la manière dont ils se remettront en marche. La vie des jeunes adultes est telle aujourd'hui qu'ils s'arrêtent rarement pour relire leur vie. Le cadre symbolique les aide à oser une parole personnelle.

Pour un projet long, par exemple d'un an à l'international, le *Yabboq* est plus long. Il peut s'étaler sur une journée ou même un week-end.

BM : Qu'en est-il au moment de quitter le mouvement ?

NB : La troisième année, les projets sont individuels. Ils aident le jeune à imaginer sa vie d'adulte et à se projeter. Il va témoigner de ce qu'il a vécu en le valorisant devant une communauté : la commune, la paroisse, le conseil général, les financeurs. C'est une façon de remercier tout en apprenant à regarder ce qui a été accompli, une forme de retour de mission. L'enjeu est d'apprendre à relever un défi personnel qu'on s'est

fixé. De collectif, le projet devient individuel. Cette dernière étape est une forme d'envoi. Il implique une réflexion sur sa propre vie. À partir de là, le mouvement ne propose plus rien au niveau pédagogique. Si les jeunes adultes veulent rester chez les Scouts et Guides de France, ils doivent devenir responsables, chef par exemple.

L'envoi nécessite une grosse préparation de relecture : un texte d'au revoir, joyeux, car il s'agit d'un nouveau départ. Cet écrit s'articule autour des compétences, l'expression de ce qui a été acquis. Il ouvre sur d'autres projets : le travail, le mariage... C'est la fin officielle de quelque chose. Préparé avec les accompagnateurs de l'équipe Compagnons, l'envoi est vécu devant un public choisi : l'unité, la famille, des amis. Les jeunes, qui sont des adultes, invitent qui ils veulent. Ils choisissent aussi le cadre, les symboles, les gestes. Ils construisent ce rite d'envoi. La dimension religieuse y a sa place. Dans le corpus de textes, celui de la Pentecôte est privilégié. L'envoi se vit de la façon dont les compagnons le décident, il est déjà arrivé qu'ils incluent l'eucharistie dans leur cérémonial. Avec ce rite final, la proposition éducative s'arrête.

BM : Comment les jeunes perçoivent-ils ces rites ?

NB : Le but des divers rites n'est pas immédiatement perçu. Les jeunes ne sont pas enclins à l'analyse. En revanche, des temps d'analyse leur sont proposés. Ils découvrent que les rites rythment leur parcours dans une branche et les enracinent dans un vécu commun.

Par exemple, une équipe de compagnons traînait les pieds pour la préparation des promesses parce que certains de ses membres avaient peur de prendre la parole devant les autres. Les compagnons se sont finalement exprimés devant le responsable, le prêtre et d'anciens responsables de groupe – mais pas les parents ! Ensuite, les compagnons pour qui faire la promesse était source d'angoisse ont exprimé leur joie et leur émotion : « Il n'y a que chez les scouts que l'on vit des choses comme cela. » Sans ces moments, les scouts ne diraient pas qu'ils se surpassent, or ils le font. Le badge de leur branche est porté avec fierté.

Ceux qui n'ont pas envie de faire la promesse se posent davantage la question d'aller au bout.

Celui qui ne fait pas sa promesse, en fait, craint de ne pas la tenir. « Promesse » n'est pas un vain mot ! L'envoi est aussi apprécié parce qu'ils éprouvent le besoin de mettre une fin officielle à leur passage chez les scouts. Il désigne le passage à la vie adulte. Tous ne le verbalisent pas mais tous sentent que quelque chose se termine. Un sur deux ou trois, en moyenne, poursuit comme chef. Du coup, ce n'est pas la même maturité. La façon de gérer la responsabilité change le jeune : « La responsabilité entraîne la maturité. »

BM : Comment vois-tu l'évolution de ces rites ?

NB : Le rite commun à tout le mouvement scout est la promesse. Chez les Scouts et Guides de France, il doit être moderne, quel que soit le moment. Le rituel doit être différent, il évolue avec son temps. Le rite doit correspondre aux jeunes. Le rituel n'est pas celui que les anciens ont connu. Cela peut créer des incompréhensions chez certains qui « ont aimé leur promesse ». Mais la répétition pure et simple entraînerait une perte de sens. La proposition change environ tous les 15 ans. Les rites constituent une boussole, ce sont

des bornes, des marques de la progression dans le mouvement.

L'invariant est le signe scout. Il est le même que celui que Baden Powell institua. Par contre, le drapeau est utilisé ou pas. Il l'est normalement pour l'engagement adulte. Les compagnons décident s'ils l'utilisent ou non.

BM : Que serait un mouvement scout sans rites ?

NB : Je ne crois pas que cela soit possible. Le cadre symbolique nous définit comme scout, avec en particulier la promesse. Il implique des rites qui permettent de grandir, de voir l'avancement sur le chemin de la vie scout. Il permet de construire le groupe et le mouvement. Les rites sont communs à tout le mouvement, ils ont une portée internationale.

BM : Quel lien établis-tu entre ces rites et la structuration de la personnalité ?

NB : Les rites marquent l'avancée dans la vie. Les étudiants, qui n'ont rien pour s'en rendre compte, marquent leur temps par les examens. Mais pour les doctorants, cela manque. On peut constater qu'ils prennent conscience du chemin qu'ils ont parcouru lorsqu'ils discutent avec un stagiaire ou un nouveau doctorant ; en comparant inconsciemment leur savoir et leurs compétences face au besoin d'accompagnement du nouveau venu. Dans l'enseignement, le Bac est un rite qui sanctionne la vie au collège et au lycée. Les rites sont importants pour valoriser les choix qui sont posés au cours de la vie.



QUI A LES CLÉS DE L'ÉGLISE ?

Propos recueillis par Gersende de Villeneuve (équipe MdF de Lannion)

Elisabeth Merat est aujourd'hui praticienne de shiatsu (soin japonais proche de la médecine traditionnelle chinoise, et notamment de l'acupuncture). Elle s'est occupée pendant de nombreuses années d'enfants autistes, les accompagnant par la musicothérapie. Elle a aussi été comédienne.

■ ÉTRANGÈRE

Née en Algérie, j'ai dû quitter cette terre à l'âge de quatre ans (peu après l'indépendance) dans des conditions émotionnelles difficiles. Mes parents étaient très attachés à cette terre, et très intégrés. On y laissait beaucoup de choses, mais aussi nos morts. Je me suis longtemps sentie sans ancrage, exilée, étrangère.

Je pensais que les églises n'étaient pas pour moi, je n'avais pas les codes pour en comprendre les rites. J'aurais aimé que quelqu'un vienne au-devant de moi. C'est vraiment une ambivalence que je ressens : son mystère m'attire, mais je n'ai pas les clés pour y accéder. Pourtant le lien à Jésus, je crois l'avoir depuis toujours. Jésus n'a jamais cessé d'être pour moi un compagnon.

Ma mère était croyante, mais ne parlait pas de sa foi, parce qu'elle ressentait une immense déception vis-à-vis de l'institution. À dix ans, elle a tenu entre ses bras sa grand-mère adorée qui était en train de mourir. Lorsque le prêtre est arrivé, elle attendait une parole de réconfort, mais les premiers mots ont été pour demander qui payait. Immense blessure.

Puis ma mère a fait sa première communion. Lors de ce rituel, les filles ressemblaient à de petites mariées, c'était un événement très important ! Ma mère avait eu droit à une belle robe et à un cierge très lourd – qu'elle pouvait à peine porter ! Durant la procession, elle avançait à côté d'une fille qui faisait de tout petits pas, pour cacher ses chaussures trouées... Alors ma mère s'est mise elle aussi à faire de petits pas, pour cacher ses chaussures, trop belles. Elle prenait conscience du poids de l'argent et des inégalités au sein de l'Église. Elle trouvait ce rapport à l'argent très louche.

Si je ferme les yeux et retourne à la case départ, mon lien à l'Église est très ambivalent : une part de mystère et une tranquillité qui m'attirent, mais aussi une certaine anxiété. J'étais par exemple fascinée par le confessionnal, ce coffre en bois dans

lequel j'avais à la fois très envie d'entrer et de jouer, mais qui ressemblait aussi à une prison et m'inquiétait. Je ne savais pas ce que c'était, à quoi ça servait. Le froid du bâtiment, à Dijon, m'était profondément hostile, et les statues me glaçaient. En revanche, j'aimais les bougies, elles me rassuraient, les lumières des églises m'enchantaient. En fait, dès que la nature ou la lumière entrait d'une manière ou d'une autre (ah, le soleil à travers les vitraux !), ça me faisait du bien. Peur et attirance, voilà ce que je ressentais dans les églises. La première église qui m'a enchantée totalement, est celle d'Issoire : tout en couleurs, en lumière, en douceur !

ANCRAGE CORPS ET ESPRIT

Un rituel qui me touche beaucoup est celui du baptême. En fait, tout ce qui est vivant dans l'Église m'enchantait et m'attrape.

Je me souviens, toute petite, que le rituel des ablutions des musulmans me faisait envie. Bien des années plus tard, j'ai appris que les médecines traditionnelles préconisent, pour restaurer son énergie, de faire couler de l'eau le long de ses

bras. Des fontaines devant les églises et un rituel pour se mouiller les bras, les pieds avant d'entrer, permettraient aux fidèles d'être bien plus présents en corps et en esprit.

Je me souviens d'un moment très fort dans une église, en Grèce, juste après que quelqu'un eut tracé sur mon front le signe de croix avec l'eau bénite... Je ressentais la fraîcheur de l'eau, et j'éprouvais une magnifique sensation de paix !

Lorsque je m'assois sur une chaise – inconfortable – à l'église, raide comme un petit bâton, je ne suis pas en lien avec la terre. Comment être « là », vraiment là, ou plutôt « ici ». Je comprends les gens qui se mettent à genoux dans les églises, c'est une très belle manière de s'ancrer à la terre. Mais pourquoi faut-il que ce soit en un acte de contrition, mortifère ? À genoux, je me rapproche de la mère-terre, tout simplement.

Je suis allée pour la première fois à Taizé l'année dernière. Quelle révélation ! M'allonger dans cette église, que c'était bon ! J'ai repensé au très beau et très puissant geste d'un ami lorsqu'il a été ordonné : allongé de tout son long sur le sol de l'église, les bras en croix...

L'Église est parfois si énigmatique en ses rituels... Il y a peu, j'ai appris le sens de la petite croix que l'on

trace sur son front, sur sa bouche, sur son cœur, avant la lecture de l'Évangile, elle est comme une prière pour demander au Seigneur : « Ouvre mon intelligence, ouvre mes lèvres, ouvre mon cœur ». C'est autre chose de faire ce signe en comprenant sa (très belle) signification. Lorsque le rituel prend sens, c'est merveilleux !

LE SIGNE DE CROIX

Le signe de croix, voilà pour moi une sacrée énigme ! Pendant des années, je n'ai pas fait le lien entre ce signe et le Christ, et puis après, quand j'ai compris, j'étais horrifiée par l'idée de tracer sur moi le symbole de l'objet qui avait tant fait souffrir Jésus !

C'est étonnant, mais j'ai dû faire un détour par l'énergétique orientale pour me réconcilier avec le signe de croix. En fait, quand on touche son front pour dire « au nom du Père », cet endroit correspond « au troisième œil », un chakra très puissant qui ouvre à l'intuition spirituelle, et qui active les autres chakras principaux, situés sur un alignement vertical dans le corps. Chez bien des peuples, on retrouve la posture des deux mains

jointes avec les pouces sur le front, comme une expérience intuitive de ce qui soigne ; ce geste est naturellement chargé d'une très belle énergie. Puis, pour « au nom du Fils », il nous est proposé de porter notre main au sternum : le chakra du cœur ! Je ressens que c'est la place de Jésus, c'est comme s'il était un peu assis là, à cet endroit précis.

Cela commence donc très bien. Mais après, quelle est donc la signification de l'épaule gauche puis de l'épaule droite ! Voilà qui reste encore à mes yeux une énigme. La suite logique de la reliance entre ciel et terre serait de placer sa main au niveau du « *tanden* »¹ (juste sous le nombril, appelé « *hara* », en médecine chinoise), considéré aujourd'hui comme notre deuxième cerveau. Relier les trois chakras, front, cœur, ventre serait une manière d'unifier corps, âme, esprit. Au lieu de cela, on remonte aux épaules, on ignore le bas, on coupe le corps en deux, on dissocie la terre et le ciel. Quelle souffrance !

L'alignement des chakras nous guide vers une circulation juste de l'énergie, entre ciel et terre. Si le

chakra du front ouvre à l'énergie spirituelle, celui du *tanden* ancre l'énergie dans le corps. Autrement le risque est fort de « plafonner » !

Lorsque nous sommes coupés de notre corps, nous sommes comme des enfants sans mère. Tendre toujours plus vers le Père en négligeant notre corps met en péril notre équilibre, car nous oublions nos origines. C'est dans un ventre que nos cœurs ont battu avant même que notre cerveau ne soit formé. Orphelins de mère, nous cherchons dans le ciel notre nourriture...

Ce signe de croix tel qu'il est proposé me coupe en deux. Alors discrètement je le fais à ma manière, au fond de l'église : je commence par joindre mes deux mains au niveau de mon front, puis je les pose sur le chakra du cœur, et pour « au nom du Saint-Esprit », je fais descendre mes deux mains au niveau de mon nombril, avant de les placer, croisées, sur mes épaules.

Une année à Pâques, je me sentais si fatiguée que j'ai préféré me relier au Christ en pratiquant une méditation seule chez moi. J'ai alors demandé à Jésus : « Montre-moi le chemin... ». J'ai tracé le

1. Le *tanden* est le point géométrique, spirituel et psychique où les lois de l'esprit et du corps se conjuguent, le centre énergétique, d'équilibre du « *chi* ».

signe de croix sur moi, après un exercice de chi-gong en méditation, et j'ai alors ressenti une présence d'amour et une paix incroyables ! Comment mettre des mots justes sur cette expérience si bouleversante !

■ RÉVEILLER ET RÉVÉLER LE DIVIN EN NOUS

C'est à travers les connaissances orientales en énergie que je suis revenue vers le christianisme. Pour moi, le « chi »² et le divin, c'est pareil. Les rituels religieux passent par des canaux énergétiques. Les chants par exemple : la puissance vibratoire du grégorien est immense ! C'est autre chose que bien des chants aigrelets qui font peine à entendre... Qu'il serait bon de faire entrer des voyelles dans nos chants, des sons qui permettent d'investir le corps, qui réveillent et révèlent le divin en nous ! Le son « om »³ peut sembler étonnant au premier abord, il n'est pas de ma culture, et pourtant quelle énergie ! C'est le son de l'univers et de l'unité !

J'ai travaillé une vingtaine d'années avec de jeunes autistes en art-thérapie, et j'étais touchée par les sons émis par ces enfants en stéréotypies vocales, cela ressemble à des mantras ! Comme si spontanément ils sentent comment libérer leurs émotions, leur énergie. J'ai souvent senti chez ces jeunes autistes un lien direct avec le divin.

Ma pratique énergétique m'a véritablement fait prendre conscience de la nécessité d'ancrer l'énergie spirituelle dans le corps. Se relier au divin ne peut être qu'une vue de l'esprit, une pensée, aussi belle soit-elle. Le Bouddha évoque le corps comme le véhicule de l'esprit, quant à saint Paul, ne déclare-t-il pas : « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu ! »

.....
2. Le *chi* que l'on retrouve dans chi-gong ou tai-chi, signifie : souffle, respiration cosmique, énergie vitale de l'univers. Il est parfois comparé au « *pneuma* » grec.

3. Dans la religion hindouiste, la vibration « om » représente le son originel, primordial à partir duquel l'univers se serait structuré. Elle contient le passé, le présent et le futur tout en étant d'essence autre.

D'UN RITE D'ENGAGEMENT À L'AUTRE

Par Arnaud Favart, Pierre Chamard-Bois, Claire Marijon

Un rite dit beaucoup de choses sur les pratiques d'un groupe. Le rite de l'engagement consacre-t-il un rite d'accueil et d'intégration dans une communauté ? Les lettres d'engagement témoignent qu'il est souvent reçu comme tel. Dans la dynamique de l'assemblée générale 2017, et sous l'impulsion de son prélat Hervé Giraud, le rite de l'engagement a de nouveau évolué pour être plus ajusté à la vocation de la Mission de France.

Trois voix donnent une lecture des trois figures qu'a pris ce rite depuis 2002.



Arnaud Favart

- **L'écriture d'actes d'apôtres**

En 2002, au moment de la création de la Communauté Mission de France, nous étions rassemblés dans l'abbatiale de Pontigny. Après un dialogue avec l'évêque sur les orientations du *Manifeste*, cha-

acun a été personnellement invité à se mettre en route, à plonger les mains dans une vasque d'eau et à écrire une nouvelle page de l'histoire de la Mission de France. Une fois les mains mouillées, chacun les a posées sur les murs de l'abbatiale. Le mur de chaux a gardé quelques minutes la trace de cette écriture, symphonie de mains humides étalée sur une grande largeur. Symboliquement, nous voulions écrire une sorte d'actes des apôtres

du XXI^e siècle.

Lorsqu'il fallut, quelques années plus tard, accueillir de nouveaux ouvriers pour la mission, il n'a pas été envisagé de reproduire ce geste à l'identique. Ce n'était plus à Pontigny, il n'y avait plus les murs de l'abbatiale pour y poser les mains, et la symbolique de l'écriture d'actes d'apôtres s'est perdue. Le geste a repris celui d'une belle célébration de la réconciliation vécue à Francheville lors d'une Université d'été, où nous nous accueillions mutuellement deux par deux pour plonger ensemble les mains dans l'eau.



Pierre Chamard-Bois

• **Un baptême pour la mission**

La liturgie permet à une assemblée de croyants, par l'écoute commune de la Parole de Dieu et la participation à des gestes connus, de vivre une communion qui la ressource et lui permet d'aller mettre en œuvre dans le monde ce qu'elle a entendu et vécu. Les gestes inscrivent dans le corps, l'écoute et la ré-

ception de la Parole entendue par les Écritures, les récits de vie, les témoignages de foi.

L'engagement à vivre la mission avec la Communauté Mission de France est accompagné peu après sa création par un geste à caractère liturgique. On peut entendre parfois l'expression « Est-ce que tu as plongé les mains ? » pour demander si la personne est engagée avec la CMDF. Deux personnes, celle qui s'engage et un parrain ou une marraine déjà engagés, plongent ensemble leurs mains dans une vasque d'eau. Ce geste se déroule en présence d'un « responsable » de la Communauté (évêque, vicaire général, membre de l'équipe épiscopale).

Le texte biblique qui donne sens à ce geste est le passage des Actes de Apôtres souvent appelé « le baptême de l'eunuque éthiopien » (Ac 8, 26-40). Il précède et prépare l'arrivée en scène de Paul, l'apôtre des nations. Ce texte est comme le pendant pour les « païens » du texte d'Emmaüs qui raconte l'apparition du Ressuscité à deux disciples juifs. Dans ce dernier, Jésus s'approche des deux marcheurs, leur adresse la parole, leur donne la parole et les éclaire avec les Écritures. À la halte

du soir, un rappel de la Cène leur ouvre les yeux, mais il disparaît de leur vue dans le même instant.

Dans le récit de l'Éthiopien, c'est Philippe¹, envoyé par l'ange du Seigneur qui s'approche du voyageur, lui adresse la parole, lui donne la parole, accepte son invitation de monter avec lui sur son char et l'éclaire, à propos du texte d'Isaïe qu'il lit, par l'annonce de l'heureuse annonce de Jésus. Après un certain chemin parcouru ensemble, l'eunuque demande : « Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ! » Ils descendent tous les deux dans l'eau et l'eunuque est baptisé. À l'instant, Philippe disparaît à ses yeux.

Nous avons là un texte de référence pour la mission. Être envoyé auprès « d'incroyants », s'intéresser à leur vie, accepter leur hospitalité, la partager comme Philippe a été invité à monter sur le char, écouter leurs recherches, proposer l'Évangile², accompagner leur cheminement et accueillir éventuellement une demande de baptême.

Le geste des mains plongées simultanément dans l'eau évoque ce baptême où baptiseur et baptisé se trouvent ensemble dans l'eau. Le parrain ou la marraine traduisent bien le fait que, souvent, la découverte de la Communauté se fait à travers des visages et des vies concrètes. Par la suite le nouvel arrivant, ainsi engagé, pourra devenir passeur pour d'autres.

J'ai plusieurs fois entendu, de la part de personnes en discernement, cette parole : après ce chemin ensemble, qu'est-ce qui empêche que je sois engagé avec vous dans la Communauté ? En effet, sa priorité n'est pas de recruter, ni même d'appeler – c'est l'évêque qui relaie l'appel du Christ – mais simplement d'être ouverte à celles et ceux qui découvrent que la mission à laquelle ils se sentent appelés peut avantageusement prendre corps au sein de la CMDF.

Le baptême est au fondement de la mission. C'est, pourrait-on dire, le sacrement de la mission. Car par lui, nous intégrons ce que le Christ est, l'En-

1. Peut-être l'un des Sept. Mais en tout cas c'est un « envoyé », un apôtre.

2. Évangile : étymologiquement, l'heureuse annonce.

voyé du Père. La mission n'est pas un service ou un ministère parmi d'autres. Je trouve très beau que cela soit rappelé au moment où des personnes décident d'adopter le « style » missionnaire de la CMDF. Ce geste de la plongée des mains dans l'eau n'est pas à proprement parler un sacrement, mais un magnifique « sacramental » ordonné au baptême.

Je regrette un peu qu'à la création de la CMDF, ce geste n'ait pas été encore établi. Je n'ai donc pas pu en bénéficier. Mais le fait d'avoir accueilli d'autres comme parrain a été un grand cadeau, heureux moment où je redisais aussi ce « OUI » qui a engagé mon existence avec la CMDF.



Claire Marijon

• **Avoir part avec**

Tout baptisé est appelé à être missionnaire par un témoignage de vie fidèle à l'Évangile et à l'Église. Alors pourquoi s'engager avec la Mission de France si ce

n'est qu'au titre du baptême ?

Le texte sur lequel le nouveau rite prend appui est celui de l'évangile de Jean au chapitre 13 où Pierre dit à Jésus : « Tu ne me laveras pas les pieds ; non, jamais ! » Et Jésus de répondre : « Si je ne te lave pas, tu n'auras pas de part avec moi. »

Au cours d'un dialogue avec l'évêque, le vicaire général ou un membre de l'équipe épiscopale, la personne confirme sa disponibilité à vivre la mission selon les orientations du Manifeste. L'évêque, adoptant la position de serviteur, se met à lui laver les pieds. Puis, l'équipe est appelée, et l'évêque remet un bâton de marche et envoie en mission.

En 2002, tous les membres présents à Pontigny ont plongé (seuls) leurs mains dans une vasque remplie d'eau puis sont allés marquer d'une empreinte éphémère les murs de l'abbatiale. Maintenant, ce ne sont plus les mains qui sont plongées dans l'eau mais les pieds. Ce lavement des pieds par l'évêque marque non seulement l'accueil par lui dans la communauté mais signifie vraiment le « prendre part avec » annoncé dans l'Évangile. Il nous rappelle aussi la notion de

service que nous devons avoir les uns envers les autres dans nos différents ministères. Je vois aussi dans ce geste une préparation physique de nos pieds qui vont devoir continuer à nous porter chemin faisant avec nos frères. D'une certaine façon, le signe de l'Écriture est retrouvé par les pieds qui tracent la route.

Le changement de geste représente un ajustement de la signification de la célébration d'engagement. Vécue comme un accueil (par un membre de la communauté qui se « mouillait » avec), elle met plus l'accent aujourd'hui sur la participation de celui qui s'engage à la responsabilité partagée avec l'évêque qui immédiatement l'envoie avec son équipe vers l'extérieur.

Certains regrettent la disparition du parrain ou de la marraine qui pouvait mettre en valeur l'importance d'un appel reçu et vécu avec des compagnons de route. Peut-être faut-il réinsérer ce parrainage d'une manière ou d'une autre ?

Les idées de transmission, d'accueil (on ne choisit pas son équipe, on y est envoyé) et de solidarité entre membres, celles de prendre part ensemble

à une mission et d'être envoyés, sont mises en valeur par la présence physique de l'équipe au moment de la remise du bâton de marche et le retour tous ensemble dans l'assemblée.

Et Pierre, de répondre à Jésus : « Alors non pas seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête. »

Avec ce rite, il ne s'agit pas tant d'entrer dans la Communauté Mission de France que de manifester une disponibilité pour vivre la mission, selon les orientations du Manifeste. L'appartenance à la Communauté Mission de France découle de cet appel à prendre part à la responsabilité singulière confiée à la Mission de France.



ÉLARGIR L'ESPACE SACRAMENTEL

Par Malou Le Bars

Malou Le Bars est membre de l'équipe de Basse-Bretagne. En retraite de l'enseignement, elle consacre du temps à l'accompagnement de groupes de lecture biblique et est engagée dans les activités pastorales de son diocèse (formation, liturgie, funérailles).

Pour beaucoup de nos contemporains, le mot « sacrement », s'il dit quelque chose, renvoie à l'un des sept sacrements de l'Église (le septénaire défini au Moyen-Âge). Même si le baptême, la messe ou le mariage évoquent en eux certaines images, peut-on dire que la mise en œuvre habituelle de ces rites leur rend accessible l'entrée dans la symbolique de la sacramentalité de l'Église ? Bien des agents pastoraux, qui accompagnent les parents demandant le baptême pour leur petit enfant ou les futurs mariés, ont l'impression de « brader » le sacrement : les demandeurs se situent eux-mêmes loin de la foi christique affirmée, la barre est trop haute !

■ DES « SACREMENTS-PERSONNES » POUR ÉVEILLER LA FOI EN LA VIE

Quand nous lisons les évangiles, nous voyons bien que la « Bonne Nouvelle » ne concerne pas seulement ceux qui se perçoivent comme étant liés au Christ, disciples du Christ, mais « quiconque », le « tout-venant » du fait de la « foi » élémentaire qui l'anime, « une 'foi' qui croit, sur la parole de quelqu'un, que la vie tiendra sa promesse »¹.

Qu'est-ce qui peut éveiller cette « foi » non-chrétienne ? Peut-être la présence aimante d'un proche, l'écoute bienveillante d'un ami, la découverte d'une communauté fraternelle, la joie des relations vécues dans une association humanitaire ou tout simplement le témoignage authentique d'un chemin de vie généreuse ? À chaque fois, il s'agit de personnes qui, par leur rayonnement, manifestent que la vie est un don : déjà leur existence est « Bonne Nouvelle », elle est « Évangile ». Ce sont des *sacrements-personnes*, « *des personnes*

en relation sacramentelle »² avec ceux qu'elles croisent sur leur chemin, et qui se laissent rencontrer en vérité ; leur présence dans le monde élargit l'espace sacramentel de l'Église et le décentre. Ainsi, le chemin d'accès à l'univers sacramentel ne passe pas exclusivement par les sacrements proprement dits, souvent difficiles à aborder ; il peut devenir praticable, grâce à la présence évangélique de tous ces « passeurs ».

■ UNE « RITUALITÉ OUVERTE » À DÉPLOYER

Ces situations multiformes où s'éprouve la dimension sacramentelle de l'existence, appellent à expérimenter des temps de « célébration » où peut se déployer une ritualité simple, « une ritualité ouverte »³ : celle qui n'exige pas la foi explicite en Jésus-Christ, mais qui s'adresse simplement au désir de vie et de sens de ceux qui la vivent, et leur ouvre l'espace de la grâce.

1. Christoph Theobald, *Urgences pastorales. Comprendre, partager, réformer*, Bayard, 2017, p. 342.

2. Christoph Theobald, op. cit., p. 352-353.

3. *Ibid.*, p. 349.

■ UN ESPACE SACRAMENTEL AUPRÈS D'UN DÉFUNT : RITE SIMPLE DE « MERCI »

Vivre la compassion avec des personnes effondrées à la mort d'un proche, être là, à la juste distance et quand vient le moment si dur de la fermeture du cercueil, répondre à la question angoissée de l'une des deux filles de la femme décédée : « Est-ce que tu peux dire quelques mots, une prière ? » « Oui, c'est possible », parce que nous faisons confiance à l'Esprit qui nous habite et que nous avons déjà expérimenté que les formules habituelles, toutes faites n'ont pas eu d'effet sur nous. Nous n'avions pas de lumignons, ce sont les deux gendres de la défunte qui ont gardé leur briquet allumé. L'on se tient là, serrés, épaule contre épaule, mais plongés ensemble dans cet espace ouvert au mystère de la Vie : le mari, les deux filles avec leur époux et leurs enfants, et d'autres proches ; dans le silence, nous voici plongés ensemble dans cet espace ouvert au mystère de la Vie. Alors viennent les mots, les gestes simples pour éveiller « la foi élémentaire » en la vie, pour susciter une espérance capable de traverser la mort, tout en permettant la contemplation de l'être aimé, du mystère qu'est sa vie, sa promesse de vie autre. Alors, cha-

acun trouve le « merci » qu'il est le seul à pouvoir exprimer à cet instant favorable. Alors peut commencer à se dénouer le lien pour le laisser advenir autre. « Comme cela m'a fait du bien de vivre ce moment, cela m'a apaisée », confie ensuite l'une des filles de la défunte. C'est là un espace sacramentel.

■ L'ESPACE SACRAMENTEL DE LA PAROLE PARTAGÉE

À la suite d'un partage autour d'un texte biblique, peut se vivre un rite liturgique simple. Après un temps de silence, une personne proclame le passage de la Bible lu en groupe, elle ferme le Livre avec lenteur et le transmet à son voisin qui se met debout pour le recueillir tout contre son cœur et le confie ensuite à l'autre proche de lui et le mouvement se poursuit tandis qu'on murmure « Comme un souffle fragile, ta Parole se donne... ». Cela implique aussi que les regards se rencontrent et que chacun s'engage dans le geste reçu et donné. Quelle force alors, dans cet espace sacramentel, qui manifeste le corps de témoins né de l'écoute de la parole, celle qui est en mesure

de faire entendre la Parole de vie : « Va, ta foi t'a sauvé ! »

Un espace sacramental de libération, de « déliaison »

Comment vivre un temps où l'on peut déposer ce qui est trop dur, trop lourd à porter, ce qui ensable l'accès à la Source ?

Voici un groupe qui chemine dans la nature, avec quelqu'un(e) qui a « autorité » pour assurer l'accompagnement spirituel. C'est déjà le troisième jour que la vingtaine de personnes marche ensemble ; ce jour-là, il est invité à méditer en silence sur tout ce qui est lourd à porter, ce qui est ratage dans nos relations, ce qui nous lie, nous entrave. Après avoir un peu « enduré » la marche, le groupe s'arrête et se met à l'écart, dans un coin tranquille, auprès d'un lavoir (repéré à l'avance = où une eau claire s'écoule doucement) : toutes les personnes se mettent autour de cette piscine inattendue, survenue au temps favorable et cette petite assemblée va expérimenter là une liturgie pénitentielle très forte, un rite sacramental de « déliaison » (selon le terme employé par

Christoph Théobald⁴). Celui ou celle qui accompagne « préside » ce rite, reprend quelques phrases du passage d'évangile médité en chemin, puis se met à genoux pour puiser de l'eau dans ses deux paumes et la verse dans les mains ouvertes de la personne proche, dans la même posture ; le geste se propage ainsi tout autour de la source. Chacun se met debout dès qu'il a reçu et transmis l'eau vive. Doucement s'élève le chant murmuré : « Pourquoi n'irions-nous pas ensemble à la fontaine, puisqu'elle peut guérir et même purifier ; nous laverons là-bas nos blessures et nos peines, ainsi connaissons-nous une profonde paix. » Alors peut s'exprimer une action de grâce pour ce temps de re-naissance. Cette mise en œuvre rituelle, toute simple, ouvre un espace sacramental de déliaison, de libération pour les personnes présentes ; vécu ensemble, ce rite donne de la joie, la joie de se sentir plus « léger » !

Il n'y a pas toujours une eau vive là où l'on veut vivre un temps rituel. Alors, il est utile de disposer d'une belle vasque au lieu d'un récipient quelconque !

4. *Ibid.*, p. 358-361.

■ OSER LES « SACRAMENTAUX » : RITES SIMPLES AVEC EAU, LUMIÈRE OU PAIN...

Beaucoup de groupes se réunissent pour un partage d'expériences. Et si « les passeurs crédibles » osaient proposer là de vivre aussi un temps de « ritualité ouverte » : avec de l'eau, de la lumière, du pain, il est facile d'inventer un rite simple, dans lequel le groupe entre facilement. Pourquoi aurait-on peur de vivre un rite de « partage du pain », sous prétexte qu'il y aurait confusion avec l'eucharistie ? La distribution du pain béni, autrefois, n'a pas entraîné de confusion !

Quoi de plus facile que de proposer un rite de bénédiction pour « célébrer » avec des amis le cadeau de la vie d'un enfant dans une famille : n'est-ce pas là une « Bonne Nouvelle » qui oriente vers plus grand que nous ?

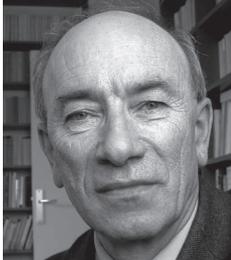
Auprès des personnes dans le mal-être ou malades que l'on visite ou accompagne, comme il importe d'ouvrir cet espace sacramentel pour déposer sa souffrance pour être « relevé » !

■ TROUVER LES « PASSEURS CRÉDIBLES »

Ces rites appelés « sacramentaux » sont à redéployer, à multiplier pour offrir au plus grand nombre un accès praticable à l'espace sacramentel.

L'urgence est de discerner les « passeurs crédibles » disponibles, en mesure de les proposer : il importe que les responsables ecclésiaux les encourage à les mettre en œuvre pour honorer le désir de vie et de sens de ceux qui vivent auprès de nous. Cela ne peut nuire à la célébration d'un sacrement dans sa dimension plénière.

L'attachement au « tout ou rien » n'a jamais été un véritable choix pastoral, car il laisse trop de gens sympathisants au bord du chemin ; ceux qui portent le désir d'être accompagnés par des gestes et des paroles sur leur chemin de vie, n'ont pas à être rabroués comme Bartimée par les proches de Jésus, à qui Jésus demande d'appeler Bartimée et d'aller chercher la brebis perdue !



DES RITES LITURGIQUES QUI CONTINUENT DE " TENIR "

Par Louis-Marie Chauvet

Louis-Marie Chauvet est professeur honoraire du Theologicum de l'Institut Catholique de Paris. Il est curé de la paroisse de Deuil-la-Barre dans le diocèse de Pontoise.

J'appartiens à une génération – celle de Vatican II et de sa mise en place théologique et pastorale – où il allait presque de soi que ce que l'on commençait (tout juste alors) à appeler les « rites de passage » aux quatre saisons de la vie – la naissance, l'adolescence, le mariage, la mort – ne pouvait que disparaître progressivement. Comment, nous disions-nous, des personnes qui, en bons enfants du « siècle des Lumières », ont été éduquées de manière à penser par elles-mêmes, donc à devenir « critiques », pourraient-elles continuer à demander et à pratiquer des rites auxquels elles ne croient plus ou plus vraiment ? Cela valait prioritairement pour la « profession de foi » à douze ans, laquelle était encore massivement célébrée par classe d'âge et qui, anciennement appelée « communion solennelle », marquait

pour beaucoup de jeunes la sortie solennelle de l'Église... jusqu'au mariage. Car le mariage aussi était encore demandé de manière importante, ainsi que le baptême des petits enfants. En raison de leurs circonstances douloureuses et du fort court délai possible pour leur préparation, en raison également de la moyenne d'âge des personnes décédées qui appartenaient de ce fait à une génération plus croyante / pratiquante que les plus jeunes, les funérailles étaient moins soupçonnées de disparaître. Elles n'en étaient pas moins, comme les trois autres rites de passage, l'occasion de malaises pastoraux importants, parfois exprimés de manière relativement violente de la part des prêtres (et des laïcs qui commençaient alors à entrer en responsabilité dans ces domaines). On ne voulait plus continuer à « brader » les sacrements¹, comme on disait alors !

L'intention pastorale était sûrement bonne : il s'agissait en effet, dans la dynamique du concile Vatican II et des documents de la Conférence

épiscopale française des années 70², de réveiller des pratiques devenues trop souvent routinières afin d'ajuster « la vie » (comme on disait souvent) avec la liturgie. Mais la « stratégie », elle, était sans doute moins heureuse. Tout enthousiasmés qu'ils étaient alors par un contexte social (au terme des « Trente glorieuses ») et ecclésial (l'effet « Vatican II ») qui semblait promettre un *aggiornamento* de l'Église dont les fruits ne pouvaient manquer de se manifester, beaucoup de prêtres (et de laïcs) ne percevaient pas le caractère trop court de leur analyse. Et même lorsque les sciences humaines et sociales, qui commençaient à être sérieusement prises en compte dans les milieux théologiques et pastoraux, ont pu contribuer à « corriger » du point de vue théorique cette analyse, l'idéologie pastorale de l'époque demeurait la plus forte : l'importante hémorragie de prêtres qui ont quitté le ministère dans les années 70-80 en France a été l'un des marqueurs de la difficulté ainsi créée, vécue comme insurmontable par beaucoup.

.....
1. Les funérailles ne sont certes pas un sacrement, parce qu'on ne donne de sacrement qu'aux personnes vivantes. Elles n'en ont pas moins un taux de « sacramentalité » relativement élevé, notamment dans leur rapport au baptême.

2. Quelques titres, parmi les plus célèbres : *Église, signe du salut au milieu des hommes* (1971), *Politique, Église et foi* (1972), *Tous responsables dans l'Église ?* (1973), *Libération des hommes et salut en Jésus Christ* (1974), etc.

Trente ou quarante années plus tard, les choses ont évidemment bien changé ! Ce n'est pas le lieu d'en faire ici l'analyse³. Mon objectif est de comprendre pourquoi l'analyse susdite a été trop courte et d'en tirer quelques conséquences pastorales.

On parle beaucoup, depuis quelques décennies, d'« inculturation » : inculturation de l'Évangile, « nouvelle inculturation » de la foi dans nos pays occidentaux, etc. Or, comme le montre justement la situation de l'Église en France avant le dernier concile, ladite « inculturation » peut être tellement « réussie » que le christianisme, et même le catholicisme, fait partie de l'air culturel que l'on respire constamment. Du même coup, l'Évangile a du mal à « trancher » ! Mais faut-il rêver pour autant d'une société dans laquelle tous les baptisés seraient des personnes dont la foi serait si vive qu'elle trancherait sensiblement par rapport au monde ambiant ? Ne serait-ce pas refaire de l'Église une contre-société plus ou moins sectaire ? Ne serait-ce pas oublier l'extrême diversité des « vocations » dans l'Église, une diversité qui se

traduit inévitablement par le fait que si, comme dans les évangiles, certains font partie du cercle rapproché des « Douze » qui sont devenus des « itinérants » accompagnant Jésus dans les villes et les villages de Palestine, d'autres sont appelés à être « disciples », ce qui les entraîne à assumer de manière nouvelle – celle d'un « suivre Jésus » – la vie familiale et professionnelle ordinaire qu'ils n'ont pas quittée, tandis que d'autres, plus nombreux encore, appartiennent à ces « foules » qui ne viennent que de temps en temps (mais qui viennent !) s'abreuver à l'« eau vive » que leur propose l'Évangile. Il n'y a pas à se scandaliser de ce que la plupart des baptisés font partie de ces foules. Les classer d'emblée parmi les « chrétiens sociologiques » comme on disait alors ou comme vivant de « religion » plutôt que de « foi » était bien commode. « Foi » et « religion » : voilà une distinction théologique qui ne manque pas de pertinence en ce qui concerne l'acte de croire, mais qui, transposée sur un plan sociologique, devient ruineuse. Comme le furent d'ailleurs les oppositions antérieures entre « religion » et « superstition » ou encore entre « religion » et

3. Analyse d'ailleurs souvent faite. Cf. par exemple celle d'Henri-Jérôme Gagey : *La nouvelle donne pastorale*, L'Atelier, 1999.

« magie » : ceux qui utilisent ces oppositions se trouvent toujours du « bon » côté !

Nous nous rendons mieux compte aujourd'hui de la chance que constitue le fait, malgré ses évidentes ambiguïtés au regard de l'Évangile, que les sacrements de la foi sont accrochés à des moments ou des dimensions anthropologiques importants. L'analogie sacramentelle de saint Thomas (plus que celles de ses contemporains Albert le Grand et Bonaventure qui mettaient les sacrements en rapport avec les péchés capitaux ou les vertus) est particulièrement parlante : baptême et naissance, confirmation et croissance, eucharistie et nourriture, pénitence et guérison, onction des malades et convalescence, ordination et ordre social, mariage et augmentation des membres de l'Église. Une telle analogie anthropologique et sociale n'était pas sans ambiguïté, entretenant l'idée, par exemple, que le baptême aurait été le sacrement des bébés, ou la confirmation celle des jeunes ou des adultes. Mais on aurait sans doute tort pastoralement de renoncer à cet enracinement humain des célébrations sacramentelles ou, pour ce qui concerne la profession de foi ou les funérailles, des célébrations « sacramentelles » que propose

l'Église. C'est d'ailleurs cet enracinement humain et social qui explique la relative bonne résistance de la demande des « rites de passage », là où les sacrements que l'on pourrait qualifier « d'entretien » parce qu'ils demandent une participation régulière (eucharistie, réconciliation) ont connu une chute beaucoup plus brutale et rapide. Loin de moi, une fois encore, de nier ou même de minimiser les ambiguïtés de ces demandes, d'où l'impératif pastoral de les « évangéliser ». Cela se fait d'ailleurs massivement aujourd'hui dans les préparations au baptême, au mariage, etc.

Au lieu de laisser se déployer le réflexe premier : « Ils viennent. Ah, quelle inconscience ! » il faut plutôt se dire « Ils viennent. Ah, quelle possible chance ! » Évidemment, une telle conversion de posture intérieure (et extérieure !) a des effets perceptibles : sur les accueillants et les accompagnateurs ecclésiaux (prêtres, diacres, laïcs) d'abord, lesquels peuvent trouver un réel bonheur à rejoindre ainsi ces gens des « périphéries » (comme le dit le pape François) qui viennent frapper à la porte de l'Église pour une demande de « sens » et qui mettent ainsi en mouvement quelque chose de la « foi élémentaire » qui les

habite⁴ ; chez les accueillis ensuite, heureux, eux aussi, de se sentir « reconnus » et ainsi appelés à progresser.

Bien entendu, le discernement pastoral de ce qui « convient » concrètement (ce discernement qui appartient à la première des quatre vertus cardinales : la « prudence ») ne doit jamais être négligé. On ne peut admettre n'importe quelle demande de bénédiction ou d'intention de prière ou d'objets religieux. Ce qui paraissait tout naturel autrefois et qui était alors vécu comme constructeur de foi (les processions des rogations dans ma Vendée paysanne, par exemple) ne l'est plus aujourd'hui, c'est évident ! Des demandes d'eau bénite peuvent procéder de raisons si troubles qu'il vaut mieux s'abstenir. Mais tout cela doit se dérouler moyennant un dialogue respectueux et apaisant.

Il n'en demeure pas moins qu'une pastorale qui prendrait de haut toute demande qui ne semble pas a priori « conforme » à la théologie des responsables pastoraux ferait fausse route. Y compris

pour des raisons évangéliques, me semble-t-il : il suffit de lire la plupart des récits de miracles de guérison dans les évangiles. Même lorsque celle-ci est obtenue « par derrière » en touchant tout juste la frange du vêtement de Jésus (Mc 5, 28) ! Alors, à une époque où les mémoires collectives sont plus ou moins en miettes, le fait que des personnes, qui semblent – selon leur dire même – à peine croyantes, viennent « quand même » demander pour elles-mêmes ou pour leurs proches « quelque chose » à l'Église, quelque chose qui leur paraît sérieux et garanti par l'institution que nous représentons, ce qui est le cas particulièrement des « rites de passage », devrait plutôt nous réjouir. Et nous inciter à prendre cette pastorale souvent « de périphérie » avec le plus grand sérieux. Raison pour laquelle je fais personnellement le maximum, en tant que curé, pour préparer et célébrer, avec des laïcs dont la compétence atteste qu'ils pourraient fort bien le faire sans prêtre (ce qui arrive d'ailleurs parfois), les obsèques à l'église. Et tant d'autres rencontres encore ! Je me sens en tout cas plus proche de l'Évangile que si j'étais en quelque sorte juché sur

4. Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de Christoph Theobald : *Urgences pastorales. Comprendre, partager, réformer*, Bayard, 2017.

les ergots d'une théologie marquée par le souci sourcilieux de préserver la « pureté de la « foi ». Le théologien que je suis (telle fut ma mission durant 40 ans dans l'Église) s'interroge d'ailleurs sur la qualité proprement théologique d'une telle « théologie » !

Tout « pasteur » doit savoir que l'important dans les rapports avec ses frères et sœurs chrétiens est moins dans la qualité du « contenu » de ce qu'il dit que dans celle de la relation qu'il permet à travers ce qu'il dit. La « forme » (la « manière » ou encore le « style » comme l'a si bien montré Christoph Theobald⁵) appartient éminemment au « fond » en cette affaire. Comme dans l'Évangile, me semble-t-il. Bien entendu, cela n'autorise aucunement à négliger ledit « fond » ; bien au contraire ! Il appartient précisément au « fond », particulièrement dans notre actuelle « postmodernité », de manifester en quoi la foi chrétienne, entendue théologiquement de la manière la plus pointue qui soit, offre de bienfaitantes « ressources »⁶ quant à

la manière d'accueillir les demandes de rites liturgiques qui se trouvent ancrés dans notre tradition culturelle et sociale. Les accueillir permet de les accompagner en vue d'une possible progression. Celle-ci requiert certes que l'on puisse manifester un décalage entre la demande faite à l'Église et ce à quoi appelle l'Évangile. Elle requiert donc que l'on pose des questions évangéliques. À condition (et là est la difficulté) qu'on le fasse « évangéliquement » !

On pourrait ici reprendre en bonne partie (en bonne partie seulement, dans la mesure où la réflexion est passablement enracinée dans un autre contexte que le nôtre, celui de l'Amérique Latine) les propos du pape François sur la « piété populaire »⁷. En tout cas, telle me semble être, dans les conditions culturelles actuelles, le chemin à emprunter pour une pratique pastorale qui soit en harmonie avec « la joie de l'Évangile » !

5. Christoph Theobald, *Le christianisme comme style*, Cerf, « Cogitatio Fidei » n° 260, 2007.

6. Henri-Jérôme Gagey, *Les ressources de la foi*, Salvator, 2015.

7. *La joie de l'Évangile*, n° 122-126.



DU RITE AU SACREMENT

Par Bernard Michollet

Bernard est membre de l'équipe « Dialogue science, foi, éthique ». Il est aumonier national de l'ACI, de la JIC et de la JICF et il coordonne les réseaux de la Mission de France.

Dans l'Église catholique, lorsque vous entendez « rite », vous pensez « messe » ! Ce n'est pas sans raison car, au cœur de la célébration eucharistique, la formule « Vous ferez cela en mémoire de moi » semble bien nous être adressée aujourd'hui. Issue d'un point de l'espace-temps baigné dans un halo de mystère, elle nous renvoie à un « cela » immuable, un « cela » qui est répété depuis presque 2 000 ans, un « cela » qui nous réunit maintenant. Voilà un rite caractérisé.

En effet, un geste et des paroles formalisées sont utilisés pour réunir le groupe « Église », pour le constituer au sens sociologique. Les participants à la célébration d'une messe font corps grâce au « cela » fait en mémoire, le commun partagé par tous. Ils sont aussi réunis par le récit qui

accompagne les gestes (du président comme des participants), récit enchâssé dans des formules qui lui donnent une apparence mythique. L'enracinement dans le temps de l'histoire que le rite permet est alors lesté d'un poids d'éternité. Jésus, le Christ, homme du passé, est aussi Jésus, le Fils (venu) de Dieu, mort et relevé de la mort, Christ vivant qui scelle dans ces gestes et ces paroles la « nouvelle alliance » entre Dieu et les hommes.

Alors mythe ou réalité, cérémonie rituelle ou sacrement, qu'est-ce que l'eucharistie ? Aux yeux des non-avertis, elle apparaît comme une cérémonie pour initiés. Elle nous offre l'opportunité d'entrer dans la complexité de ce qu'est un sacrement : un enracinement dans l'histoire, un acte de « parole » et un « symbole » de l'Église.

■ L'ENRACINEMENT DANS L'HISTOIRE

Le récit au cœur de la célébration de l'eucharistie est construit sur la base des témoignages du Nouveau Testament qui présentent Jésus de Nazareth avec ses disciples pour le repas de la Cène. Or le témoignage est multiforme : *Mt 26, 26-29* ; *Mc 14,*

22-25 ; *Lc 22, 17-20* ; *1 Co 11, 23-26*. Comme nous le savons, il est absent de l'évangile de Jean, remplacé par le récit du lavement des pieds. Le texte le plus ancien qui l'atteste est la mention que Paul en fait dans *1 Corinthiens* indiquant que les premières communautés célébraient la Cène de Jésus : « Car moi, j'ai reçu du Seigneur ce qu'aussi je vous ai enseigné » (*1 Co 11, 23*).

Nous pourrions parler d'une traçabilité de cette mémoire soulignée par le « Faites ceci en mémoire de moi » qui, pourtant, n'est présent qu'en Luc et Paul. L'absence de l'appel au faire-mémoire dans les autres récits est-elle le signe que les premières décennies chrétiennes connaissent la mise en place de ce rite ? Et c'est sans tenir compte des différences parfois importantes entre les quatre versions primitives que nous avons entre les mains. Un rite a donc une genèse.

Ce n'est pas directement notre propos, mais les variantes dans la mise en pratique du rite du faire-mémoire de la Cène sont nombreuses : liées à des particularités locales ou à des époques. Ainsi, ce rite qui paraît figé dans la pratique contemporaine de l'Église catholique a une origine multiforme

et une histoire qui en souligne la variabilité. Un rite aussi central soit-il n'est pas une donnée immuable. Il connaît une certaine variabilité encadrée par le groupe qui le met en œuvre.

En régime chrétien, il n'y a rien à redire à cela, c'est tout simplement la réception de gestes et de paroles par la communauté qui vit de l'Esprit Saint. Loin de viser à un copier-coller parfait, la communauté ecclésiale a la liberté spirituelle – c'est-à-dire selon l'Esprit Saint – d'interpréter une mise en œuvre adéquate du rite pour son temps. Ainsi la célébration de l'eucharistie dans sa globalité a connu des évolutions nombreuses. Elle varie aussi dans l'espace comme en témoigne l'écart existant entre les célébrations d'Occident et celles d'Orient. Le rite latin, lui-même, fait droit aujourd'hui à une pluralité de prières eucharistiques.

Nous découvrons ainsi que l'origine historique du rite central de l'eucharistie nous échappe, cachée derrière plusieurs versions originelles. Nous découvrons que le rite a fait l'objet d'une appropriation historique légitime. Nous découvrons que ce faire-mémoire est enraciné dans la chair

de l'histoire : celle de Jésus de Nazareth, celle des anciennes communautés ecclésiales et celle des diverses Eglises contemporaines.

Il est essentiel d'insister sur ce poids de l'histoire, son enjeu est celui de l'incarnation de la Parole de Dieu. Ainsi le récit polymorphe qui accompagne le rite le dégage d'un enlèvement mythique éventuel. Le récit transmis en communauté, de bouche à oreille, est celui qu'a initié Jésus de Nazareth selon une modalité qui nous échappe. Il n'a rien à voir avec les récits mythiques qui accompagnent les rites dans l'hindouisme par exemple. Ces derniers renvoient à des temps mythiques qui n'ont pas de continuité charnelle avec celui d'aujourd'hui. Le divin qu'ils visent n'entretient pas le même rapport avec la réalité mondaine que dans le christianisme.

L'ACTE DE « PAROLE »

Dans beaucoup de rites, la parole a une place originale. Elle est de type performatif : « Nous, citoyens de la France libre... » est une adresse qui constitue la foule rassemblée en « membres

de la cité France libre ». La parole accomplit ce qu'elle dit. Ce qui caractérise tout rite est partagé par les sacrements. Même si des divergences de compréhension de cette performativité séparent les Eglises issues de la réforme des traditions orthodoxe, orientale et catholique, elle est présente partout. Il y a besoin de préciser ce qu'est cette parole.

« Non seulement [les sacrements] supposent la foi, mais encore, par les paroles et par les choses, ils la nourrissent, ils la fortifient, ils l'expriment ; c'est pourquoi ils sont dits sacrements de la foi¹. » En soulignant ainsi que les sacrements sont relatifs à la foi, le concile Vatican II rappelle un point important lorsqu'on aborde l'eucharistie sous l'angle du rite. Un rite implique, à des degrés divers, les personnes qui y participent. Il en va de même pour les sacrements. Néanmoins, ils ne sont sacrements que relativement à la foi, c'est-à-dire à l'implication de ceux qui les vivent. Ils sont sacrements moyennant le lien de foi que les membres de la communauté ecclésiale entretiennent avec Dieu à travers le Christ.

Ainsi, des personnes peuvent assister à une célébration eucharistique, y compris en communiant, sans que le sacrement ne soit en jeu pour elles si elles ne reçoivent pas les paroles dites, les gestes posés, dans la foi. Il peut arriver que certains donnent un sens de fraternité à leur participation à une célébration eucharistique qui sera alors pour eux partage sincère du « rite » des chrétiens : là non plus, il ne s'agira pas de sacrement.

Mais la foi est bien tenue pour être appréhendée... Elle surgit à la reconnaissance de la Parole de Dieu grâce à l'écoute des Écritures et au témoignage porté par celles et ceux qui se laissent inspirer par l'Esprit du Christ Jésus. Elle surgit comme un élan de confiance en Jésus-Christ qui nous ouvre à Dieu, celui dont on reçoit tout, d'abord la possibilité de nous tenir debout en ce monde. La foi est de l'ordre de l'accueil de la Parole de Dieu qui relève et met en marche vers la source de la vie, Dieu le Père. Elle est la confiance en Dieu suscitée par la rencontre intime du Christ, Jésus nié dans son existence mais relevé de la mort par son Père. Cette foi, balbutiée, est l'arrière-fond existen-

1. Constitution sur la sainte liturgie, *Sacrosanctum concilium* 59.

tiel du faire-mémoire de la Cène ritualisé selon les modalités incarnées dans les différentes traditions ecclésiales. Le rite eucharistique est pris dans une expérience de parole : parole reconnue comme venant de Dieu et paroles humaines suscitées par son écoute. Cela est manifesté par le fait qu'une grande importance est accordée à l'écoute des Écritures lors d'une célébration. Cette lecture commentée permet d'entendre la Parole de Dieu qui vient toucher l'intelligence et le cœur. L'intelligence : l'auditeur est invité à faire usage de sa raison en toute liberté ; le cœur : il est invité à laisser pénétrer la Parole à l'intime de son être.

Le rite du faire-mémoire est ainsi enchâssé dans une structure dialogique destinée à rendre les participants libres dans leur rapport à lui. Le rite n'est pas magique, il n'opère pas sans l'acquiescement de la volonté réfléchie de celui qui y participe. Le rite sacramentel ne relève pas de la « manipulation » émotionnelle ou corporelle. Il s'adresse autant à l'intelligence qu'au sens intuitif du divin que chacun porte en lui. Il est humanisant.

Le rite du faire-mémoire célébré par une communauté accomplit donc ce qu'il dit en faisant appel

à la foi, réponse libre à l'écoute de la Parole de Dieu. Il est une parole performative, non pas en faisant taire le participant mais en suscitant le balbutiement de sa réponse libre et réfléchie. Il est acte de parole qui rend libre parce qu'il introduit au commun partagé par tous, Dieu qui se donne sans retenue et sans condition.

LE « SYMBOLE » DE L'ÉGLISE

Nous en venons au « cela » qui est au cœur du rite eucharistique. Il constitue ce qui permet à la communauté de faire corps, ce qu'elle partage, son signe de reconnaissance, son « symbole ».

Loin d'être symbolique au sens courant, le symbole est le signe qui réunit effectivement ceux qui se reconnaissent en lui. Même s'il est matériel, il est de l'ordre de la parole signifiante qui unit. Ainsi, la devise républicaine « Liberté - égalité - fraternité », avant d'être déclinée juridiquement avec plus ou moins de bonheur, est un symbole qui unit les citoyens appelés à se reconnaître en elle. Le symbole permet le « passage du ramassis à l'agrégat ou du tas au tout [lequel]

constitue le “ miracle ” d’une formation communautaire, comme l’affirme Régis Debray. Ce point d’accroche, symbolique ou historique, toujours transfiguré, par définition interdit de manipulation technique ou critique, constituerait alors le sacré du collectif qu’il lie². » Le registre symbolique d’un groupe est ce sur quoi on ne met pas la main puisqu’il n’appartient en propre à personne. En ce sens, il est sacré, parce qu’il est le commun partagé par le groupe.

Le « cela » dont il est fait mémoire dans le rite eucharistique est véritablement ce symbole. Il renvoie au geste du partage du pain et de la coupe par Jésus lors de la Cène. Il renvoie aux paroles sur les lèvres de Jésus à ce moment. Il renvoie au « Je » qui pose les gestes et dit ces paroles, un « Je » engagé librement et sans retenue dans le don de son existence au nom de sa fidélité aux siens : « pour vous », « pour la multitude ». Le « cela » dont il est question dans le rite est tout à la fois le « cela » des gestes et des paroles de Jésus et le « cela » du don de son existence pour autrui.

Faire mémoire grâce au rite ouvre à un faire-mémoire existentiel, à un appel à entrer dans cette dynamique du don de soi en accueillant le don du Christ pour soi.

En étant invités à « manger » le pain et à « boire » la coupe et en le faisant effectivement, les membres présents à la célébration eucharistique manifestent qu’en participant au rite, ils ont entendu la Parole-Bonne Nouvelle : le Christ se donnant pour eux et pour tous les humains « exprime » Dieu qui vient à eux, librement et sans retenue, pour sceller *hic et nunc* une alliance de vie avec eux. Participer à l’eucharistie, c’est alors s’accueillir comme des hommes et des femmes debout et ainsi déjà rendre grâce à Dieu. Savourer cette vie donnée, c’est déjà rendre grâce et louer Dieu.

Le symbole est là, dans ce commun partagé par la communauté : Dieu qui vient aux humains par le Christ pour les rejoindre – y compris dans leur existence niée – afin de les faire se tenir dans la vie. C’est pour cela que le rite eucharistique peut

.....
2. Régis Debray « L’incomplétude, logique du religieux », Conférence prononcée le 29 janvier 1996 à la Société française de philosophie, *Bulletin de la SFP*, n° 1, Armand Collin, janvier-mars 1996.

être dit le symbole de l'Église et qu'il tient une grande place dans les diverses traditions ecclésiastiques³.

C'est ainsi que la structure sacramentelle ecclésiale – avec sept sacrements pour l'Église catholique – est pensée. Elle relève du registre symbolique qui constitue le commun partagé par l'ensemble des communautés. Comme nous l'avons déjà noté, il peut y avoir de la variabilité. L'histoire montre que la forme des sacrements peut bouger mais également leur nombre. Par contre, cela ne se fait jamais sans des raisons profondes, une nouvelle réception des rites sous l'inspiration de l'Esprit Saint.

*

Pour conclure, un rite n'est pas un sacrement. Mais un sacrement utilise des formes rituelles élaborées selon des critères précis : un enracinement scripturaire, un legs de la tradition, une lisibilité dans une culture donnée. Ces formes rituelles utilisées pour structurer les sacrements témoignent d'une théologie. Elles visent à les enraciner dans la chair de l'histoire.

Les sacrements sont au service de l'avènement de la foi et ils doivent faciliter la perception du « commun » partagé par les membres de l'Église. En l'occurrence, les formes rituelles utilisées sont au service des sacrements, eux-mêmes au service de l'accueil de la nouvelle alliance à vivre dans l'Esprit Saint, offerte par le Père en son Fils Jésus à tous les humains.

3. Même les Églises issues de la Réforme ont augmenté la fréquence de la célébration de la Cène depuis quelques décennies.

VOUS ME COUCHEREZ NU SUR LA TERRE NUE.

L'ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL JUSQU'À L'EUTHANASIE

GABRIEL RINGLET, ALBIN MICHEL, 2015

Gabriel Ringlet

*“Vous me coucherez nu
sur la terre nue”*

*L'accompagnement spirituel
jusqu'à l'euthanasie*



Par Gersende de Villeneuve

Lire Gabriel Ringlet, c'est entrer en théologie poétique. La poésie n'est pas un saupoudrage pour les heures vaines, mais une manière d'habiter le monde, surtout lorsque l'heure est grave, lorsque nos pas frôlent les failles les plus abyssales... Dans cet ouvrage, le prêtre, journaliste, écrivain et professeur d'université évoque bien des voyages au pays de la souffrance, bien des dévêtements et des dénuements, tant affectifs que spirituels. Nous sommes invités, au fil des pages, à entrer dans la parabole de l'habit monastique, revêtu, déchiré puis déposé.

Comment rendre la fin de vie plus humaine ? Comment préparer notre naissance au ciel ou celle de ceux que nous chérissons ? Il n'existe pas de prêt-à-penser pour consoler la vie fatiguée de vivre. Qu'offrir d'autre que l'écoute, la miséricorde, le non-jugement ? Gabriel Ringlet, en sa qualité de prêtre, est un confident particulièrement attentif à soulever la chape de culpabilité qui fait ployer l'échine de ceux (et particulièrement les chrétiens) qui n'en peuvent plus de vivre.

Il y a de la grandeur à partir dans la lucidité et le souhait de maîtrise « jusqu'au bout ». Mais il est grand aussi de regarder lucidement sa dégradation et de l'accueillir comme un dépouillement suprême. Il y faut également de la force¹.

Gabriel Ringlet a été invité par le médecin chargé de l'unité des soins palliatifs d'une clinique des environs de Louvain-la-Neuve à réfléchir, avec son équipe, à des situations éthiques difficiles et parfois inédites. Réfléchir, mais aussi rencontrer,

écouter et accompagner des personnes en grande interrogation spirituelle.

Cet ouvrage n'est pas un plaidoyer pour l'euthanasie, d'ailleurs légale en Belgique, mais un essai pour se questionner, ensemble, lorsque le chemin se fait impasse et qu'hurle l'impuissance... Au jardin de Gethsémani, les appels au secours s'écrivent en larmes de sang.

■ IMPASSES ET TRANSGRESSION

Selon l'auteur, le débat autour de l'euthanasie fait émerger trois positions. Les uns disent : « Ma mort m'appartient. Je suis autonome devant cette décision. En conscience, je me donne mes propres balises. » D'autres disent : « Ta mort ne t'appartient pas. Oui, tu es sujet, mais tu t'inscris dans un espace plus large que ta seule autonomie. » Mon choix serait plutôt de dire : « Ma mort m'appartient, mais elle ne concerne pas que moi². »

1. Gabriel Ringlet, *Vous me coucherez nu sur la terre nue. L'accompagnement spirituel jusqu'à l'euthanasie*, Albin Michel, 2015, p. 87.

2. Gabriel Ringlet, *op. cit.*, p. 102.

Est-il possible d'avoir une pensée unique et radicale sur le sujet ! Selon le député-médecin Jean Leonetti, l'éthique n'est pas une personne qui sait, mais plusieurs personnes qui cherchent³.

Si l'euthanasie est radicalement, fondamentalement une transgression, il est des situations d'impasse qui ne peuvent être réduites au silence. Poser cet acte, c'est s'écarter volontairement et en pleine conscience d'un interdit majeur et fondateur : celui du meurtre (*Exode* 20, 13). La transgression est-elle, dans certaines conditions, éthiquement acceptable ? Le tragique du réel rend parfois la frontière entre le permis et le défendu bien floue.

Quelles sont les alternatives à l'euthanasie ? La sédation de fin de vie (légale en France) est questionnée. Cette solution consiste à endormir, ou à rendre inconsciente la personne jusqu'à son décès. La mort n'est alors qu'un effet secondaire du traitement. Un moindre mal !

■ UN RITUEL D'ACCOMPAGNEMENT

Au-delà du débat « pour ou contre » l'euthanasie, qu'en est-il du rituel d'accompagnement de l'acte, lorsque celui-ci se prépare ?

Le cheminement spirituel s'arrête-t-il à la prise de décision ? Laisse-t-on l'acte à sa seule technicité, même attentive et délicate, ou conduit-on la démarche spirituelle jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à sa dimension rituelle ? Avec le recul et un début d'expérience, je découvre aujourd'hui cet appel comme une chance et une responsabilité, l'occasion rare de permettre à tous les acteurs de vivre, malgré et à travers la transgression, un moment d'exceptionnelle intensité⁴.

Vient alors le temps de la créativité, pour illuminer la gravité et la détresse, pour s'extirper de beau et de juste l'instant où la présence se voile en absence. Être là, en pleine présence, et célébrer l'amour, les souvenirs. Offrir paroles ou silences, fleurs, chants,

3. *Ibid.*, p. 132.

4. *Ibid.*, p. 106.

poésie, huiles ou parfums comme un dernier cadeau. Bercer de tendresse et de douceur l'à-Dieu, l'instant de la transfiguration, pour que la pesanteur du réel se fasse envol poétique. Pour célébrer l'enciellement, Gabriel Ringlet invite à l'élaboration de grands poèmes liturgiques au carrefour du littéraire, de l'artistique et de l'évangélique.

« Avec mes propres ruines, j'aimerais bâtir une chapelle de plein vent⁵... »

Le rituel est essentiel pour accompagner celui qui part et reconforter ceux qui restent. La famille et les amis bien sûr, mais aussi l'équipe soignante. Le rite est un compagnon de cordée sur les sommets de la solitude, lorsque se profile le vertige de « l'après ». Il permet d'apporter de la solidarité au cœur de l'isolement et offre un appui face aux interrogations existentielles.

*

À l'heure où nous sommes conviés à participer aux états généraux de la bioéthique, ce livre est un allié précieux de réflexion sur la fin de vie. Il ne donne pas de réponses mais enrichit notre questionnement.

5. Pierre-Albert Jourdan, *L'Approche*, cité p. 47.

Je me sens profondément reliée à la sensibilité de Gabriel Ringlet, que je retrouve ouvrage après ouvrage. Je partage avec lui la conviction qu'un regard poétique sur nos trajectoires n'est pas un superflu, mais une nécessité existentielle. Que serait l'horizon de notre quotidien sans l'invitation poétique à une bascule verticale ?



AU CONCILE VATICAN II, UN RITE NOUVEAU

Par Dominique Fontaine

Dans l'histoire de la Mission de France, il y a toujours eu une recherche pour trouver des rites qui parlent à nos contemporains. Nous l'avons bien vu dans ce numéro de la revue. Cela a commencé avant le Concile et s'est poursuivi après. Mais la Mission de France n'a pas été la seule, loin de là, à conduire cette quête. D'autres courants sont entrés en résonance avec nous, en particulier le Secours Catholique, avec Jean Rodhain. Celui-ci, après le grand rassemblement de la JOC naissante en 1936 au Parc des Princes, a multiplié les paraliturgies lors de différents événements.

Luc Dubrulle, qui a consacré sa thèse à Mgr Rodhain et au Secours Catholique, raconte le projet étonnant que ce dernier avait eu pour la messe d'ouverture du Concile¹.

1. Luc Dubrulle, « *Mgr Rodhain et le Secours Catholique* », Cahiers de l'Atelier, n°534, juillet 2012.

1962, c'est l'ouverture du Concile. Rappelant la concomitance entre la collecte pour Jérusalem et le premier concile de Jérusalem aux premiers temps de l'Église, Mgr Rodhain suggère de poser un geste d'offrande très médiatique au cœur de la messe solennelle d'ouverture du Concile. Il propose qu'un avion chargé des offrandes conciliaires parte de Rome le soir-même pour le pays le plus pauvre de l'Amérique du Sud. Les radios et les télévisions s'arrêteraient sur cette offrande réelle de la messe, et relateraient l'envol de l'avion. Ce geste « serait aussi éclatant que la multiplication des pains avant le sermon sur la montagne »². Cette idée, que Jean Rodhain lui-même avouait sortir de « têtes un peu folles », aurait été agréée par Jean XXIII, mais le maître des cérémonies s'y opposa. Cependant, elle fit son chemin. En 1965, Jean Rodhain, alors président de Caritas internationalis, s'entretient avec Paul VI et lui suggère de poser un geste de charité au cœur de la messe de clôture du Concile³.

Voici comment Jean Rodhain raconte lui-même cet événement dans la revue *Messages du Secours Catholique*⁴.

Pour la dernière cérémonie de ce Concile, pour cette heure de la séparation et de la conclusion, chacun des assistants, chacun des journalistes se demandait avec curiosité s'il y aurait, pour marquer l'événement, quelque rite imprévu. On savait que des messages seraient lus après la messe. Mais

2. Lettre de Jean Rodhain à Mgr Baldelli, 14 septembre 1962.

3. Luc Dubrulle, *art. cit.*

4. Jean Rodhain, « *Au Concile, un signe parmi d'autres* », *Messages du Secours Catholique*, n° 159, janvier 1966, p. 5.

le bruit courait qu'un autre geste serait accompli.

Or, pendant la messe même, l'imprévu arriva. Après le chant du Credo, après la prière des fidèles chantée en latin puis en grec, à l'instant de l'offertoire, au lieu de s'avancer vers l'autel pour offrir l'hostie et le calice, le pape restait immobile à son trône. Le second personnage de l'Église, le cardinal Tisserant, s'avavançait, entouré des cardinaux Spellman et Heenan, vers le trône papal.

Chacun vérifia sur le missel spécial imprimé par la typographie vaticane que les cérémoniaires avaient distribué aux évêques et au corps diplomatique : en effet, une rubrique de sept lignes indiquait qu'à cet instant un cérémonial nouveau s'insérait. Cette rubrique précisait :

“ Après l'oraison des fidèles en latin et en grec, le Saint Père, qui rappelait aux Nations-Unies le 4 octobre dernier le grave devoir de la grande famille humaine de venir au secours des moins favorisés de ses membres, remet un chèque à cinq évêques de Palestine, Argentine, Inde du Sud, Pakistan et Cambodge. Cette aide apportée au moment même de l'Offertoire de la messe veut être le symbole de la charité de l'Église tout entière unie autour du Pape. ”

Après que le cardinal Tisserant eut expliqué le sens de ce geste inséré dans la célébration de la messe, deux cardinaux, un patriarche et deux évêques représentant les cinq pays désignés s'avancèrent pour recevoir des mains du Souverain Pontife les offrandes

destinées au service des plus pauvres.

Des applaudissements vite retenus éclatèrent de toute part. Chacun devinait la portée de ce geste inséré dans la messe pontificale. C'était, comme dans la primitive Église, le geste matériel du partage et de l'offrande retrouvé.

C'était l'Offertoire d'autrefois avec les aliments pour les pauvres traduits dans la forme moderne de l'enveloppe et du chèque.

C'était surtout " les pauvres de la paroisse " remplacés à l'échelle du Concile par " les pauvres du Tiers-Monde ".

C'était un précédent liturgique indiscutable : ce que, dans cette messe exemplaire du Concile clôturé, le Pape réalisait, cela pouvait donc se réaliser chez nous dans la grand-messe paroissiale : à l'Offertoire, c'est bien le moment d'offrir le pain à partager en même temps que le pain à consacrer.

C'était enfin un signe pour l'action charitable après l'annonce solennelle faite à l'ONU du développement à donner aux institutions caritatives, voici pour cinq pays cinq gestes appuyant chacun une de ces institutions de charité nettement caractérisées.

Quelques esprits chagrins prétendaient que le cérémonial romain sur l'écran de la télévision ne présentait que des images triomphalistes : cortège, ornements, acclamations. Ici, tout d'un coup, le cérémonial a laissé entrevoir le cœur de l'Église tourné vers la famine des Indes et les malades de Bethléem. Ceci n'a duré que quatre minutes, mais la

télévision l'a présenté sur le vif. Et son commentaire fut excellent de précision et de sobriété.

P.S. Il est curieux de constater que la presse catholique française a été la seule au monde à pousser la sobriété jusqu'au silence sur ce cérémonial abondamment cité et décrit dans les journaux de tous les autres pays. J'ignore l'explication de ce fait, mais c'est un fait contrôlable ... Les spectateurs de l'Eurovision ont vu le détail de ce rite nouveau et en ont entendu l'explication, mais les lecteurs de journaux catholiques n'en ont rien su... »

Legs : Le don de la vie... en héritage

La Mission de France est habilitée à recevoir des dons, donations, legs et assurances vie.

Pour que continue la présence d'Église qu'assure la Communauté Mission de France dans le monde d'aujourd'hui, vous pouvez léguer tout ou partie de vos biens, étant respectés les droits des héritiers réservataires.

Association diocésaine, la Mission de France est exonérée de tous droits de mutation, que ce soit au titre d'une succession ou d'une donation.

Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à contacter l'économiste de la Communauté Mission de France, Père Daniel Chouin au 01 43 24 79 58

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

à renvoyer à :

MISSION DE FRANCE / LETTRE AUX COMMUNAUTÉS
BP 101 – 94171 LE PERREUX-SUR-MARNE CEDEX

NOM

Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville

Abonnement*

Réabonnement*

* Mettez une croix dans les cases correspondantes

• **Lettre aux Communautés ordinaire** **40 €**

de soutien **45 €**

• **Offre pour les moins de 35 ans non abonnés** **20 €**

Je fais un don de : €

Joindre au bulletin, votre chèque, libellé à l'ordre de "MDF - Lettre aux Communautés".

Ci-joint un chèque de : €